Agreste Les Dossiers - n° 2019-5 - Novembre 2019

Agreste Les Dossiers

N° 2019-5 - Novembre 2019



Analyse comparée des industries agroalimentaires en France et dans les principaux pays européens

Jeanne-Marie Daussin
SSP - Bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Sommaire

Résumé - Abstract **4**

Introduction **5**

Les industries agroalimentaires dans l'Union européenne **6**
Les industries agroalimentaires dans l'industrie manufacturière 6
Depuis 2000, les industries agroalimentaires sont relativement plus dynamiques que l'industrie manufacturière dans l'Union européenne 6
Les industries agroalimentaires représentent environ 15 % de l'industrie manufacturière, en moyenne 8
Le profil des activités agroalimentaires varie selon les pays 9

Analyse comparée de sept pays de l'Union européenne sur les trois principaux secteurs des IAA **16**

La transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande **17**
Plus de 30 milliards de chiffre d'affaires en Allemagne et en France 17
Des salariés surtout dans la préparation de produits à base de viande 18
Les entreprises de moins de dix salariés, majoritaires sauf en Allemagne 19
La création de valeur, surtout dans les préparations à base de viande 21
Productivité apparente du travail : la France dans la moyenne 23
L'investissement, plutôt tourné vers la préparation de produits à base de viande 24
L'Espagne, premier pays européen fournisseur de viande et de produits à base de viande pour la France en 2016 25

La fabrication de produits laitiers **29**
Plus de 25 milliards de chiffre d'affaires en France et en Allemagne 29
Des salariés principalement dans les grandes structures 30
Une majorité d'entreprises de moins de 10 salariés 31
La création de valeur plutôt tournée vers les grandes structures 32
Productivité apparente du travail : la France dans la moyenne 33
Taux d'investissement corporel : plus élevé aux Pays-Bas, dans la moyenne en France 33
La balance commerciale de la France très bénéficiaire, sauf vis-à-vis des Pays-Bas 35

La fabrication de boissons **38**
Plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France, au Royaume-Uni et en Allemagne 38
Les salariés travaillent plutôt dans les plus grandes entreprises 39
Plus des trois quarts des entreprises ont moins de 10 salariés, sauf en Allemagne 40
La création de valeur, principalement dans les entreprises de plus de 10 salariés 42
La productivité apparente du travail, les Pays-Bas et la France en tête 43
Taux d'investissement : plus élevée en Allemagne et en Pologne ; plus faible en France et aux Pays-Bas 44
Balance commerciale de la France, fortement bénéficiaire 45

Annexe 1 : Sources **49**

Annexe 2 : Définitions **50**

Annexe 3 : La filière agroalimentaire en France **52**

Pour en savoir plus **54**

Résumé

En 2016, les 295 000 entreprises (unités légales) des secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boissons emploient plus de 4 millions de salariés en équivalent temps plein dans l'Union européenne (UE). Ces activités génèrent annuellement 1 120 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 236 milliards d'euros de valeur ajoutée. Les secteurs de la transformation de produits agroalimentaires représentent, en moyenne, entre 12 % et 15 % de l'industrie manufacturière en termes de valeur ajoutée, de nombre d'entreprises, d'emploi ou de chiffre d'affaires. En France, comme dans l'Union européenne, les secteurs les plus importants sont la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, la fabrication de produits laitiers et la fabrication de boissons (51 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires en 2016 en France et 46 % dans l'UE). Cette étude compare les principaux indicateurs économiques de ces trois secteurs en France et dans six autres principaux pays de l'Union européenne : l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et le Royaume-Uni.

Abstract

In 2016, 295 000 units in agri-food processing industries employed more than 4 million full-time equivalent workers in the European Union (EU). These activities generated 1 120 billion euros in annual turnover and 236 billion euros in value added. Agri-food processing industries account for between 12% and 15% of the manufacturing industry in terms of value added, number of firms, employment or turnover. In France, as in the European Union, the most important sectors are the processing and preserving of meat and production of meat products, the manufacture of dairy products and the manufacture of beverages (51 % of agri-food processing industries turnover in 2016 in France and 46 % in EU). This study compares the main economic indicators for these three industries in France as well as six other main European Union countries : Germany, Spain, Italy, the Netherlands, Poland and United-Kingdom.

Introduction

Les industries agroalimentaires sont un maillon important de la **filière agroalimentaire** (*encadré*). Ces industries transforment les matières premières agricoles en produits agroalimentaires selon des procédés industriels. En France, elles représentent 21 % des emplois en équivalent temps plein du secteur de l'industrie manufacturière, soit plus de 534 000 salariés en 2016. Ces **entreprises** génèrent un chiffre d'affaires de près de 180 milliards d'euros en 2016, soit 20 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière française et porte, pour ce secteur, la France au deuxième rang des pays de l'Union européenne après l'Allemagne.

Ce dossier vise à caractériser les industries agroalimentaires françaises en regard de celles des principaux partenaires européens de la France, à partir de données collectées par Eurostat (*encadré ci-dessous*). Après un panorama descriptif des industries agroalimentaires en Europe, trois secteurs sont plus particulièrement analysés : la transformation et conservation de la viande et fabrication de produits à base de viande, la fabrication de produits laitiers et la fabrication de boissons.

La dernière année disponible dans les statistiques structurelles européennes est 2016, année retenue dans cette étude.

Enjeux et limites des comparaisons entre les pays européens à partir des données d'Eurostat

Comparer la France et ses partenaires européens en termes d'industries agroalimentaires est rendu possible grâce aux données des États membres disponibles sur le site d'Eurostat (encadré ***Sources***). Cette comparaison a des limites.

Les **statistiques structurelles** d'Eurostat sont disponibles à un niveau relativement détaillé mais le croisement par secteur et taille d'entreprise n'est possible qu'au niveau groupe de la NACE rév. 2 (niveau à trois positions), ce qui empêche une analyse sectorielle très fine.

Eurostat prend en compte l'**artisanat commercial** (boulangeries, pâtisseries et charcuterie) dans les industries alimentaires alors que le service statistique du ministère de l'agriculture le distingue le plus souvent dans ses publications (encadré **filière agroalimentaire**).

La notion d'entreprise utilisée pour les comparaisons est, en règle générale, l'**unité légale** (même si la définition peut varier selon les pays et les modes de collecte). En effet, la définition de l'entreprise au sens du règlement européen de 1993 [a] n'est appliquée que dans certains pays, partiellement et plusieurs méthodes de consolidation coexistent. En France, en 2016, seules 4 entreprises agroalimentaires, composées de 147 unités légales, font l'objet d'un traitement spécifique (le profilage). À partir de 2017, le traitement automatique des groupes (de toutes tailles) permettra de mieux décrire le tissu productif français. Au niveau européen, le profilage des groupes concerne 240 groupes de très grandes tailles.

D'après les premières études sur la France mobilisant la nouvelle définition de l'entreprise (*Beguin et Hecquet, 2015*, *Deroyon, 2015*, *Lesieur, 2016*) ces choix conceptuels ne sont pas sans conséquence : retenir la définition juridique de l'entreprise (l'unité légale) conduit à sur-estimer le nombre d'entreprises, tout en sous-estimant le nombre de grandes entreprises, à sur-estimer le chiffre d'affaires réel des entreprises et à minorer le secteur industriel par rapport aux autres secteurs de l'économie marchande.

Les tranches de taille des entreprises diffusées par Eurostat sont calculées à partir du nombre de **personnes occupées** (salariés, propriétaires exploitants, aides familiaux non rémunérés, représentants de commerce... hors intérimaires), sans tenir compte du nombre d'heures travaillées ou de la quotité annuelle de travail. Ainsi, dans un pays où les salariés sont plus nombreux à être en temps partiel ou en contrats de moins d'un an (et non présent au moment de l'enquête), le nombre d'entreprises de taille moyenne ou supérieure sera plus important. En France, le calcul des tranches de taille d'entreprises à partir des effectifs salariés en équivalent temps plein est généralement privilégié, ce qui permet de s'affranchir de ce problème. L'approche par **catégorie d'entreprises**, qui prend également en compte le chiffre d'affaires et le total du bilan, est même préconisée pour comparer des entreprises plus homogènes du point de vue de la taille.

Enfin, une autre limite tient aux données disponibles. Ainsi, s'agissant de l'investissement, si les données sur l'investissement corporel (machines, équipements...) total sont disponibles, de façon harmonisée, pour tous les pays de l'Union européenne, ce n'est pas le cas des sous-catégories. Celles disponibles pour la France ne recouvrent pas exactement celles disponibles pour les autres pays européens. L'investissement incorporel (brevets, licences, marques...), quant à lui, est indisponible pour la France.

a. Règlement européen 693/93, annexe III. « *L'entreprise correspond à la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Une entreprise peut correspondre à une seule unité légale.* »

Les industries agroalimentaires dans l'Union européenne

En 2016, les 295 000 entreprises (unités légales) des secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boissons emploient plus de 4 millions de salariés en équivalent temps plein [1] dans l'Union européenne. Ces activités génèrent annuellement 1 120 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 236 milliards d'euros de valeur ajoutée [2]. Les secteurs de la transformation de produits agroalimentaires représentent 15 % de l'industrie manufacturière en termes de chiffre d'affaires et d'emploi, 12 % de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs et 14 % du nombre d'entreprises.

Les industries agroalimentaires dans l'industrie manufacturière

Dans cette partie, la dynamique des **industries agroalimentaires** en Europe dans une perspective longue est décrite, puis positionnée au sein de l'**industrie manufacturière** dans chacun des pays.

Depuis 2000, les industries agroalimentaires sont relativement plus dynamiques que l'industrie manufacturière dans l'Union européenne

La croissance du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire de l'Union européenne est structurellement plus dynamique que celle de l'industrie manufacturière dans son ensemble (*figure 1*) d'après les **statistiques conjoncturelles** d'Eurostat. En effet, les rythmes moyens d'évolution annuelle entre 2000 et 2016 sont respectivement de +3,3 % et +2,1 %. Depuis 2010, l'écart tend à se réduire puisque le chiffre d'affaires des industries alimentaires augmente de +3,0 % par an en moyenne contre +2,6 % pour celui de l'industrie manufacturière.

L'évolution du secteur de la fabrication de boissons, est aussi dynamique que celle de l'industrie manufacturière sur longue période (+2,1 % de croissance annuelle du chiffre d'affaires depuis 2000) et ralentit depuis 2010 (+1,8 % de croissance annuelle en moyenne). Cette augmentation reste néanmoins soutenue et les secteurs agroalimentaires semblent avoir moins souffert de la crise économique et financière de 2008 que l'industrie manufacturière dans son ensemble. Entre 2008 et 2009, le chiffre d'affaires du secteur manufacturier perdait 17,1 % alors que celui des industries agroalimentaires ne cédait que 4,4 %.

En termes d'emploi, la situation des industries agroalimentaires de l'Union européenne est moins favorable sur longue période. D'après les statistiques de court terme d'Eurostat, l'évolution du nombre de **personnes occupées** dans les secteurs agroalimentaires baisse de 0,2 % par an en moyenne depuis 2000 dans l'Union européenne à 28 pays, une baisse toutefois inférieure à celle de l'industrie manufacturière (-0,9 %, *figure 2*). Depuis 2010, le nombre de personnes occupées dans le secteur manufacturier est de nouveau en hausse (+0,5 % par an en moyenne) après avoir nettement diminué entre 2009 et 2010 (-7,0 %). Les emplois du secteur agroalimentaire augmentent chaque année en moyenne de 0,7 % depuis 2010, avec une baisse tendancielle dans le secteur des boissons (-0,3 %) et une hausse dans les industries alimentaires (+0,8 %).

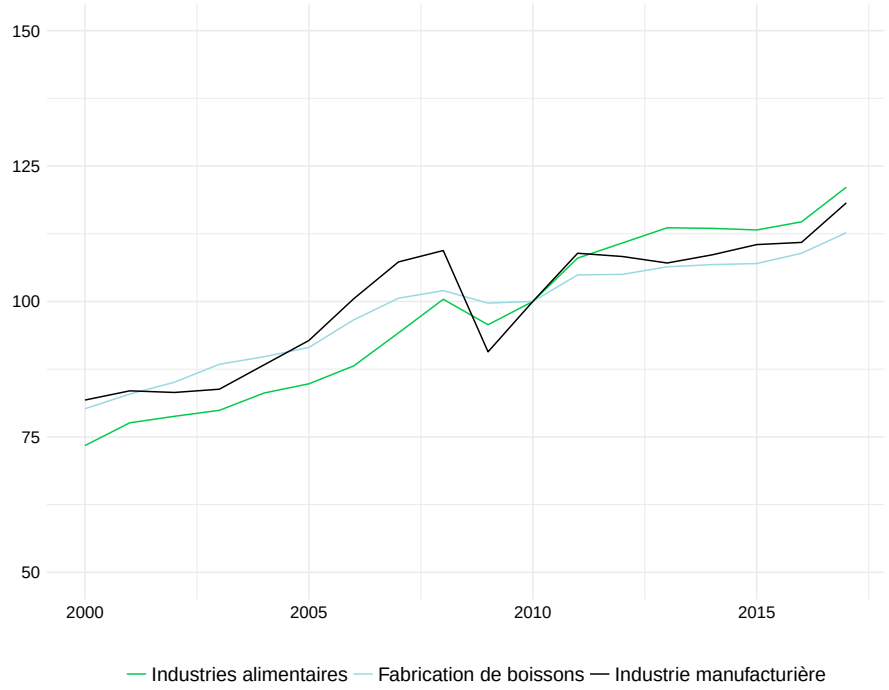
Le nombre d'entreprises actives augmente légèrement plus vite dans les industries agroalimentaires [3] de l'Union européenne que dans l'industrie manufacturière (respectivement +0,6 % contre +0,2 % d'évolution annuelle moyenne depuis 2012) d'après les données d'Eurostat sur la démographie des entreprises [4].

1. Le nombre de salariés en équivalent temps plein n'est pas disponible pour les industries alimentaires pour Malte et la Slovénie et pour la fabrication de boissons pour l'Irlande et la Slovénie.
2. En Europe, la valeur ajoutée est mesurée *aux coûts des facteurs*.
3. y compris artisanat commercial et fabrication de produits à base de tabac, divisions 10, 11, 12 de la NAF rév. 2.
4. ***Business demography*** - Eurostat.

Figure 1 – **Évolution du chiffre d'affaires des industries manufacturières et agroalimentaires depuis 2000**

Indice de chiffre d'affaires - base 100 en 2010

Union européenne à 28 pays - composition actuelle



Note : données corrigées des effets de calendrier, données non désaisonnalisées.

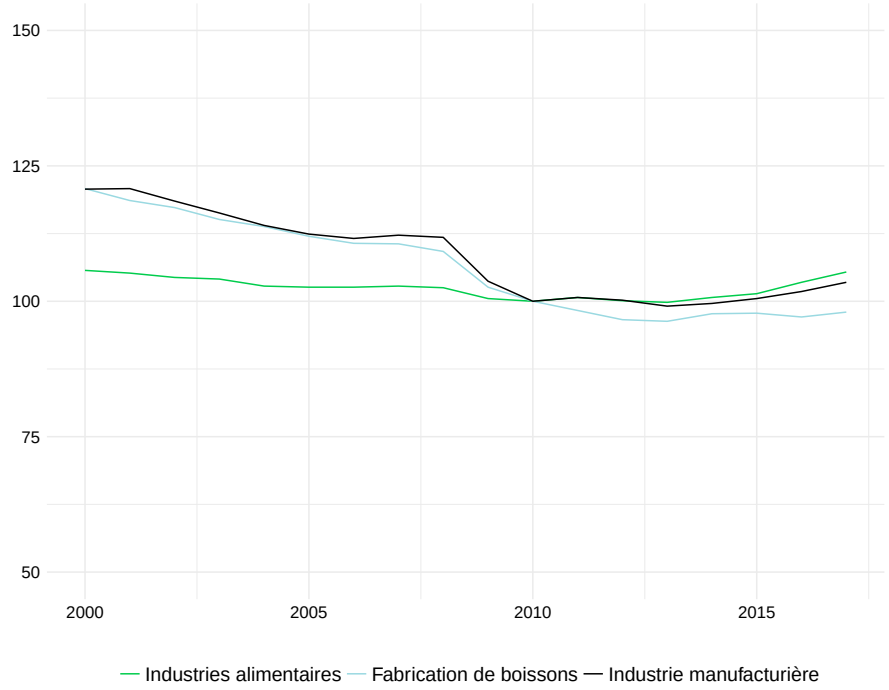
Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale) et de la fabrication de boissons, divisions 10 et 11 de la **NACE rév. 2** et de l'industrie manufacturière (section *C*), dans les 28 pays de l'Union européenne.

Source : Eurostat, Short terms statistics (extrait en mars 2019), traitements SSP.

Figure 2 – **Évolution du nombre de personnes occupées des industries manufacturière et agroalimentarires depuis 2000**

Indice de personnes occupées - base 100 en 2010

Union européenne à 28 pays - composition actuelle



Note : données corrigées des effets de calendrier, données non désaisonnalisées.

Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale), de la fabrication de boissons et de l'industrie manufacturière, dans les 28 pays de l'Union européenne.

Source : Eurostat, Short terms statistics (extrait en mars 2019), traitements SSP

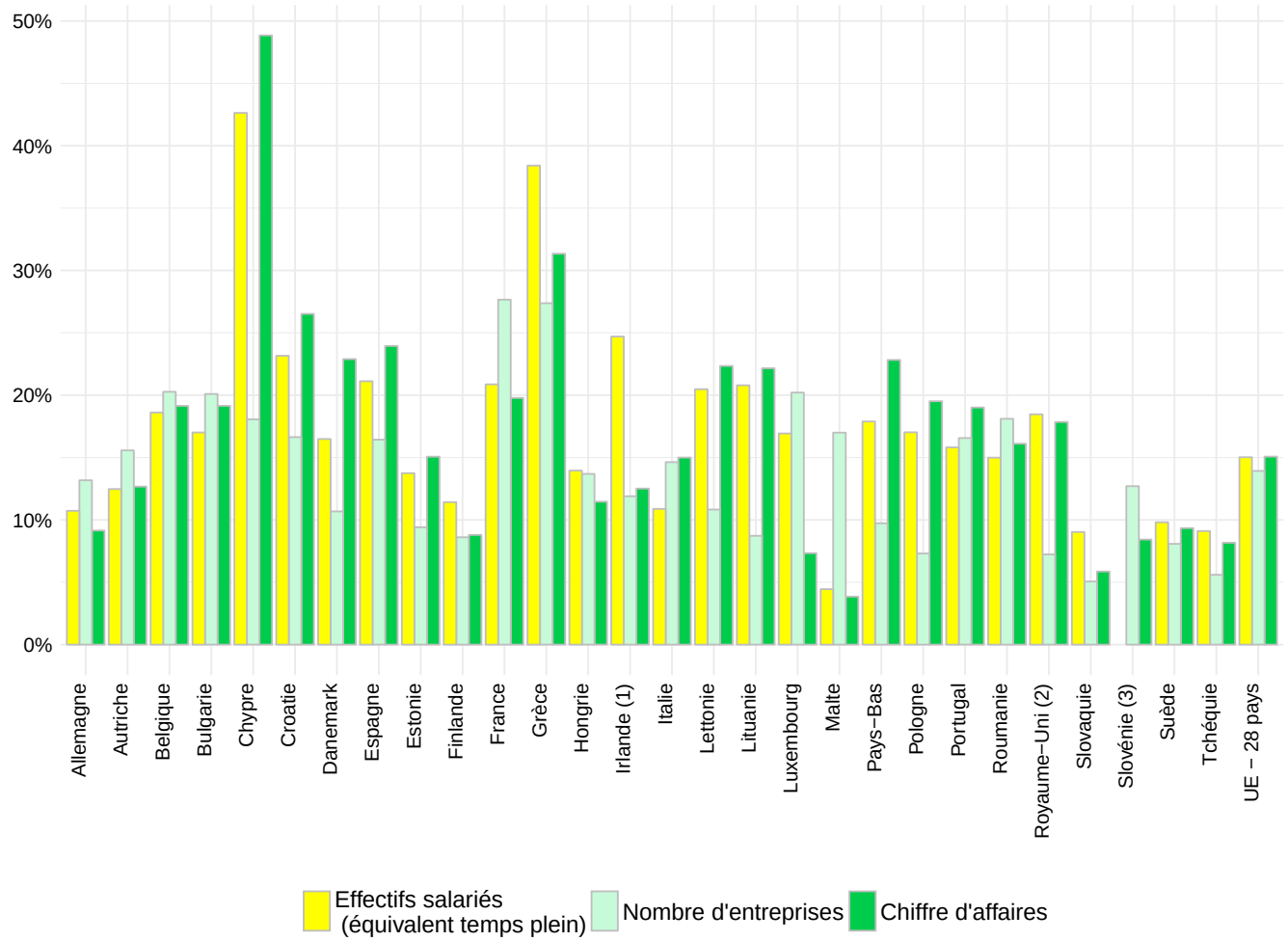
Les industries agroalimentaires représentent environ 15 % de l'industrie manufacturière, en moyenne

Dans l'Union européenne, en 2016, les industries agroalimentaires représentent en moyenne 15 % du secteur manufacturier que ce soit en termes d'effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP), de nombre d'entreprise ou de chiffre d'affaires (*figure 3*). Par pays, la situation est plus contrastée selon l'indicateur retenu. En France les industries agroalimentaires représentent un peu plus du quart de l'ensemble des entreprises manufacturières mais elles ne contribuent qu'à 20 % du chiffre d'affaires de ces entreprises. Cet écart s'explique notamment par le nombre important de petites entreprises de charcuterie et boulangerie artisanale comptabilisées dans les industries agroalimentaires.

Entre pays, les écarts les plus importants relèvent de la contribution des industries agroalimentaires au chiffre d'affaires global de l'industrie manufacturière. Pour 5 pays, cette contribution est inférieure à 9 %, pour 15 pays elle est comprise entre 8 et 20 % tandis que pour 8 pays elle est supérieure à 20 %.

Figure 3 – **Part dans l'industrie manufacturière en 2016 - pays de l'Union européenne**

Industries alimentaires et fabrication de boissons



(1) Le chiffre d'affaires, nombre d'entreprises et effectifs salariés en équivalent temps plein de la fabrication de boissons sont indisponibles en Irlande depuis 2014. L'évolution moyenne des industries alimentaires a été appliquée pour estimer ces valeurs.
(2) Le chiffre d'affaires du secteur de la fabrication de boissons indisponibles au Royaume-Uni depuis 2012. L'évolution moyenne des industries alimentaires a été appliquée pour estimer le chiffre d'affaires de ce secteur en 2016.
(3) L'effectif salarié en équivalent temps plein indisponible en Slovénie.
Lecture : en Allemagne, les secteurs de l'industrie alimentaire et de la fabrication de boissons représentent 9 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière. Ces proportions atteignent respectivement 13 % du nombre d'entreprises et 11 % des effectifs salariés en équivalent temps plein.
Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale) et de la fabrication de boissons, divisions 10 et 11 de la NACE rév. 2, ainsi que l'industrie manufacturière (section *C*).
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Le profil des activités agroalimentaires varie selon les pays

Au sein de l'Union européenne, la France et l'Allemagne arrivent logiquement en tête pour le chiffre d'affaires et le nombre de salariés des industries alimentaires et de la fabrication de boissons, compte tenu de la taille de ces pays.

Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires de l'Allemagne est le plus élevé des pays européens avec près de 192 milliards d'euros en 2016 (*figure 4*). La France (180 milliards d'euros) est en deuxième position, avec le plus grand secteur de fabrication de boissons (29 milliards contre 21 milliards pour l'Allemagne). L'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne dépassent les 100 milliards d'euros en 2016. À eux seuls, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Pologne représentent 78 % du chiffre d'affaires total de l'Union européenne.

Par secteur d'activité détaillé, les structures de production se révèlent toutefois différentes d'un pays à l'autre.

Le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande est prépondérant dans de nombreux pays (*figure 5*) : Pologne notamment (28 % du chiffre d'affaires total du secteur) mais aussi Allemagne, Hongrie, Roumanie et Suède (24 %), Espagne (22 %), Slovénie (32 %) et, dans une moindre mesure, France (19 %) et Italie (17 %).
La fabrication de produits laitiers représente plus de 15 % du chiffre d'affaires dans 10 pays sur 28 (16 % en France).
Dans 14 pays sur 28, la fabrication de boissons génère au moins de 15 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires, notamment en Autriche (27 %), au Portugal et en Roumanie (21 %). En France, ce secteur représente 16 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires.

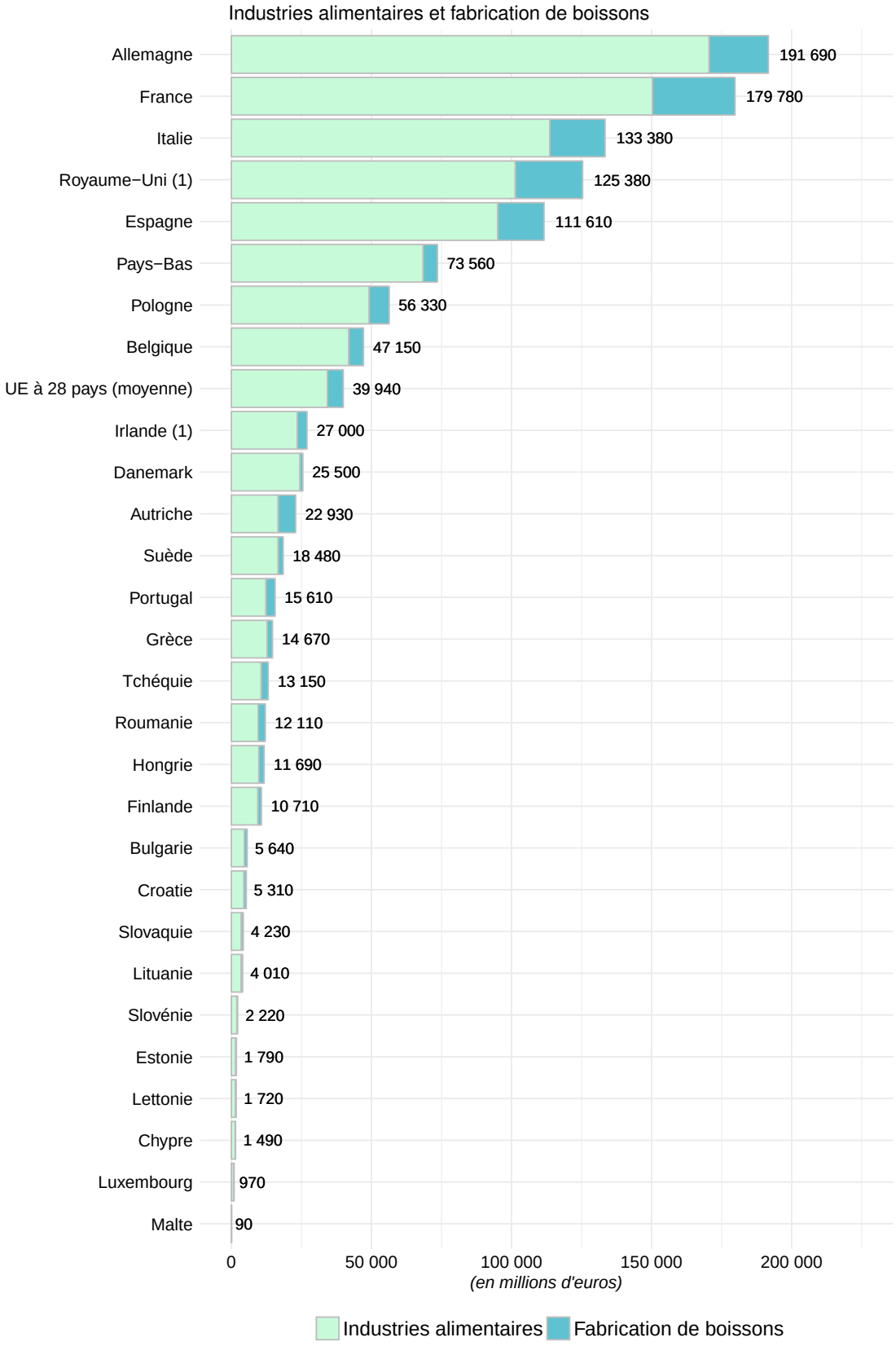
Les effectifs salariés allemands sont les plus nombreux (*figure 6*) avec 725 600 salariés en équivalent temps plein (ETP) en 2016 (dont 62 400 dans la fabrication de boissons). La France est en deuxième position, avec 534 200 ETP (dont 43 800 dans les boissons). Le Royaume-Uni, la Pologne et l'Espagne dépassent les 300 000 salariés, le Royaume-Uni comptant le plus grand nombre de salariés dans le secteur des boissons (78 100 en équivalent temps plein).

En terme de nombre d'entreprises (*figure 8*), la France et l'Italie arrivent largement en tête (plus de 55 000) avec, au moins en France, un très grand nombre d'entreprises artisanales de boulangeries et de charcuteries (42 500).
Les sept premiers pays concentrent 72 % des entreprises de ces secteurs et 75 % des salariés en équivalent temps plein.

La répartition des entreprises et des salariés par activité détaillée est sensiblement différente de celle du chiffre d'affaires, compte-tenu du poids important des activités de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires en terme de nombre d'entreprises (beaucoup de petites unités) et de salariés (activités à forte intensité de main-d'oeuvre). Ces activités représentent un-tiers à deux-tiers des entreprises (*figure 7*) et entre 20 et 40 % des salariés selon les pays (*figure 9*), alors que leur part dans le chiffre d'affaires dépasse rarement 15 %.

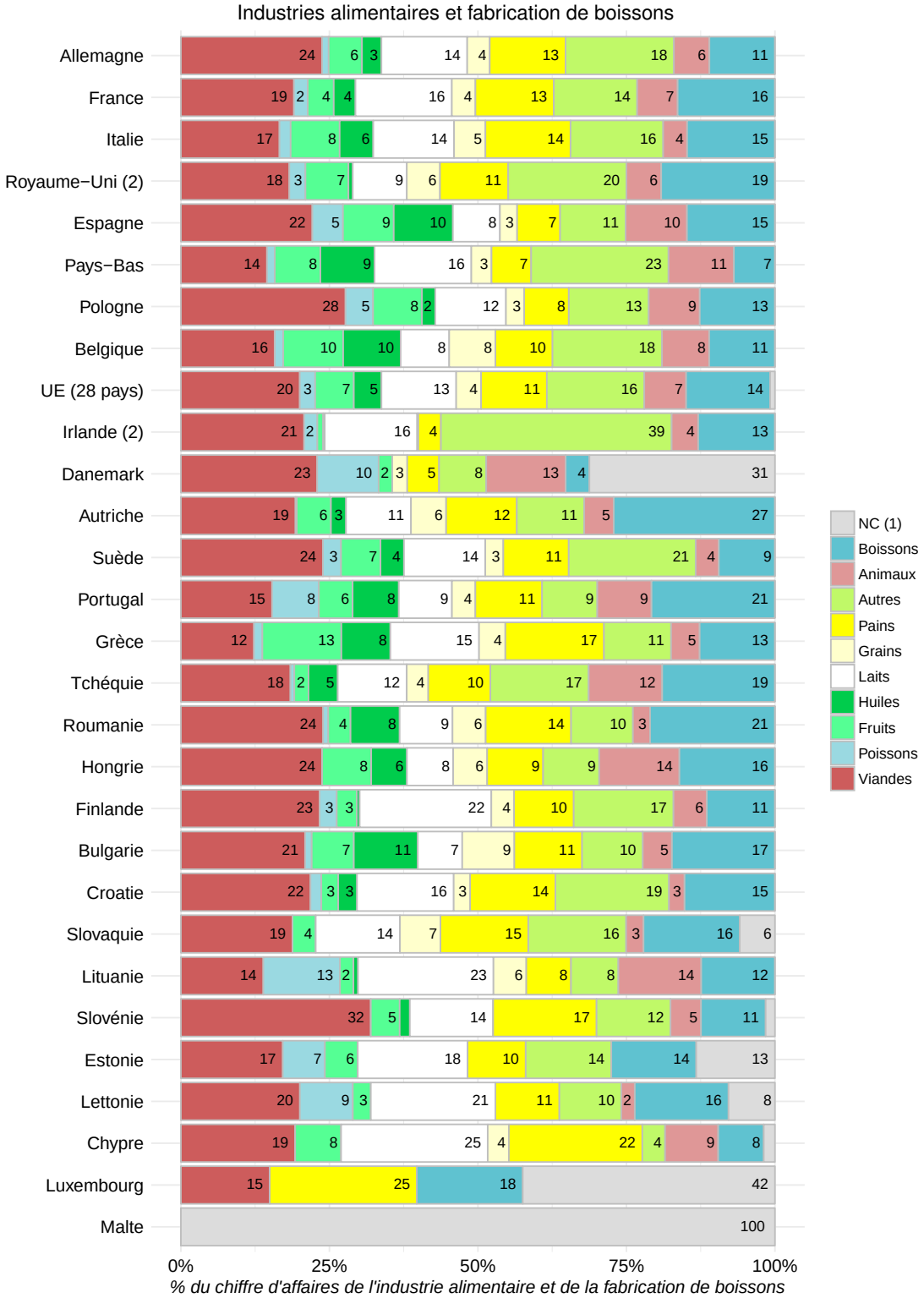
Le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande est, le plus souvent, le deuxième secteur en terme d'effectifs salariés, avec plus d'un cinquième des salariés dans 13 pays dont la Pologne (29 %), l'Allemagne et la France (21 %). Ce secteur occupe une place importante en Allemagne en termes de nombre d'entreprises (34 % des entreprises de l'agroalimentaire), mais aussi en Autriche, en Tchéquie ou en Pologne (respectivement 24 %, 20 % et 19 %).

Figure 4 – **Chiffre d'affaires par secteur d'activité en niveau - en 2016**



(1) Données estimées pour le chiffre d'affaires du secteur de la fabrication de boissons au Royaume-Uni et en Irlande à partir de la dernière année disponible et de l'évolution du chiffre d'affaires du secteur des industries alimentaires.
Lecture : l'Allemagne est le plus grand contributeur de l'Union Européenne en terme de chiffre d'affaires pour les industries alimentaires et la fabrication de boissons avec 191 690 millions d'euros en 2016.
Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale) et de la fabrication de boissons, divisions 10 et 11 de la NACE rév. 2.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 5 – **Chiffre d'affaires par secteur d'activité en structure - en 2016**

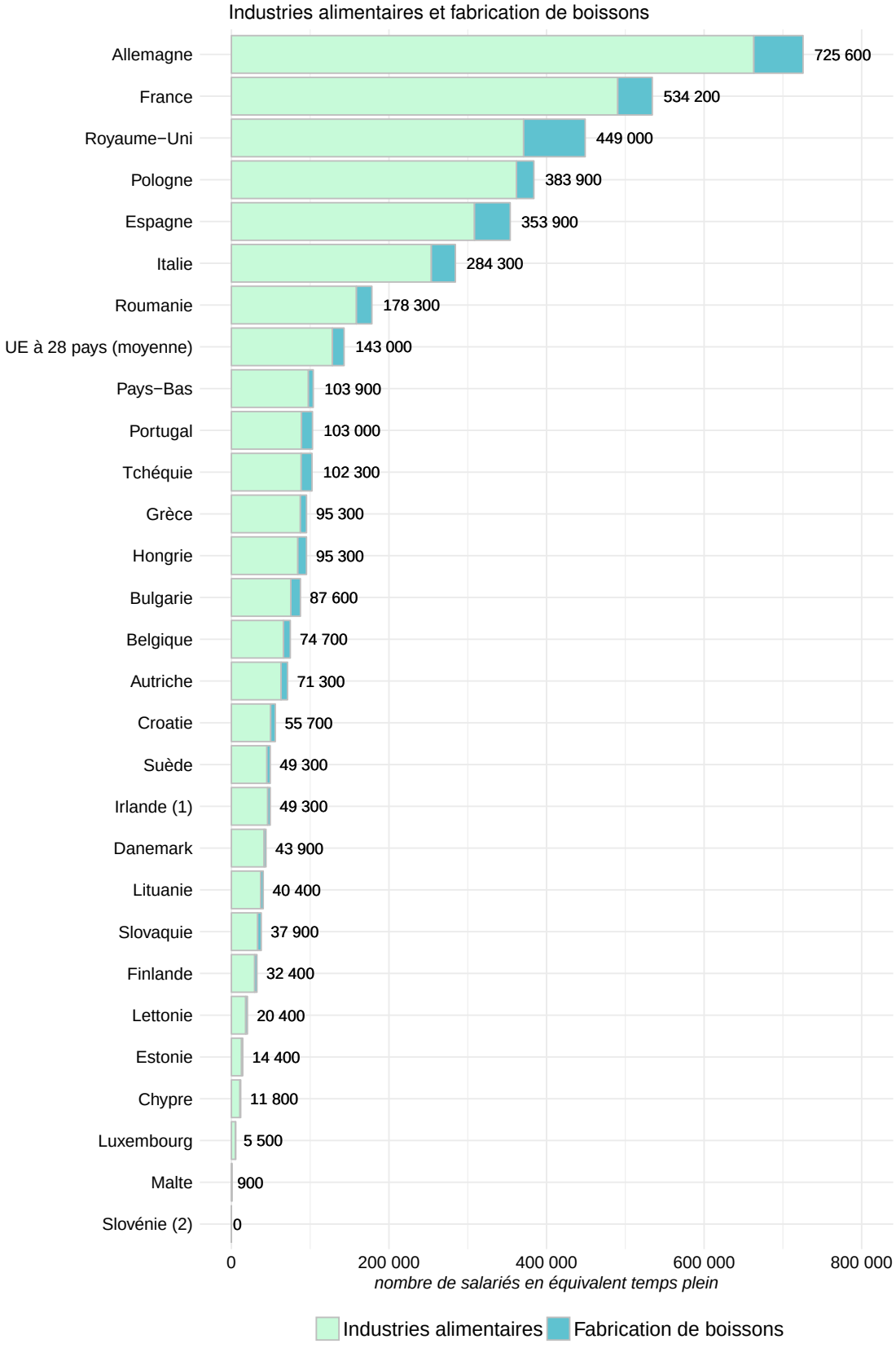


(1) NC - non classé. Pour des raisons de secret statistique ou de robustesse, certains secteurs ne sont pas détaillés sur Eurostat.
(2) Données estimées pour le chiffre d'affaires du secteur de la fabrication de boissons au Royaume-Uni et en Irlande.
Lecture : en Allemagne, en 2016, le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande représente 24 % du chiffre d'affaires des industries alimentaires et de la fabrication de boissons. Le deuxième secteur d'activité le plus important est la fabrication d'autres produits alimentaires (18 %).
Notes :

- Les proportions inférieures à 2 % ne sont pas affichées.
- Abréviations des groupes de la NACE rév. 2 :
 Viandes (101) - Transform. & conserv. viande & préparation prod. à base de viande, Poissons (102) - Transform. & conserv. poisson, crustacés & mollusques, Fruits (103) - Transformation & conservation de fruits & légumes, Huiles (104) - Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales, Laits (105) - Fabrication de produits laitiers, Grains (106) - Travail des grains ; fabrication de produits amylacés, Pains (107) - Fabrication produits boulangerie-pâtisserie & pâtes alimentaires, Autres (108) - Fabrication d'autres produits alimentaires, Animaux (109) - Fabrication d'aliments pour animaux, Boissons (110) - Fabrication de boissons.

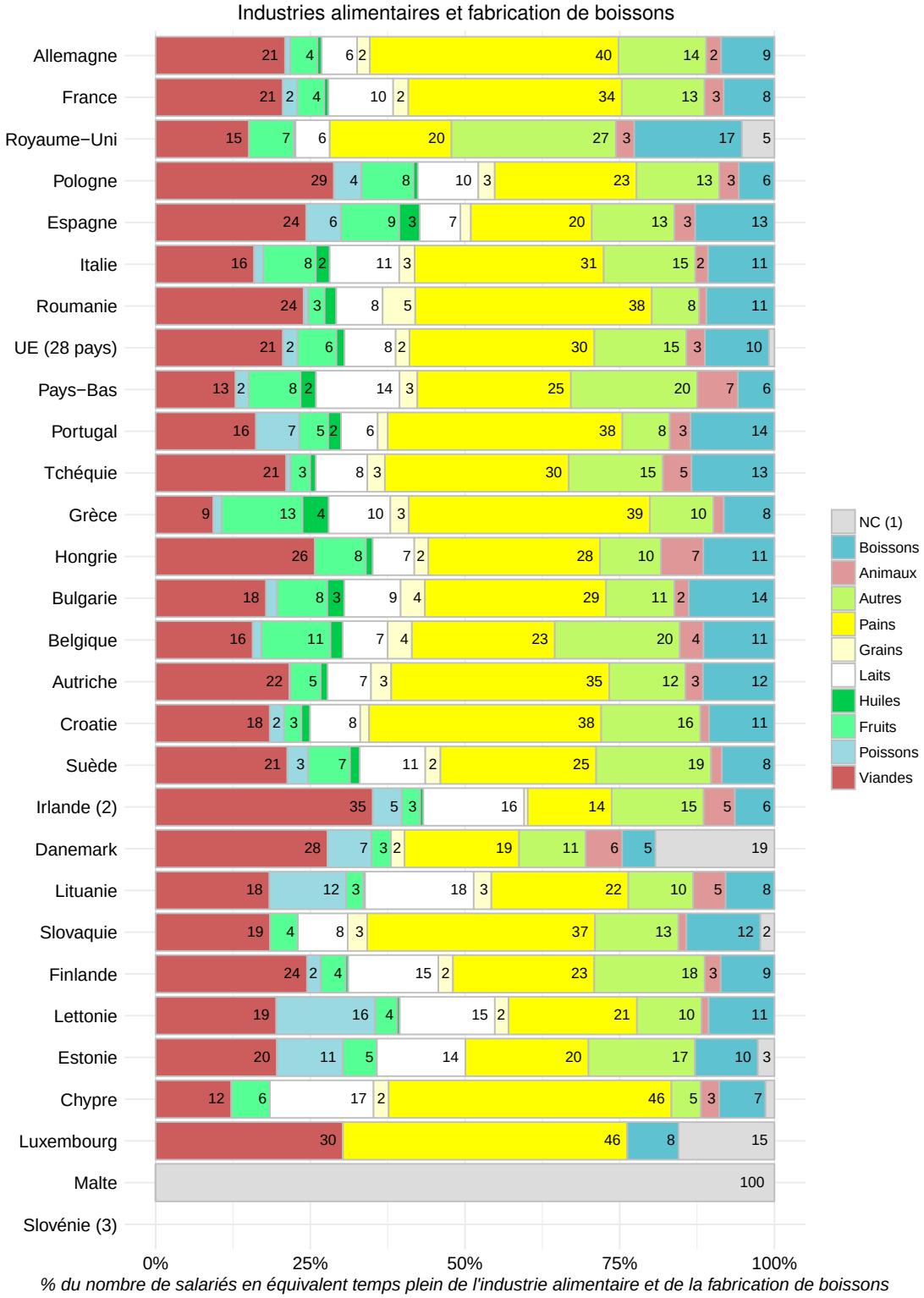
Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale) et de la fabrication de boissons, divisions 10 et 11 de la NACE rév. 2.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 6 – **Effectifs salariés en équivalent temps plein par secteur d'activité en niveau - en 2016**



(1) Donnée estimée pour le nombre de salariés en équivalent temps plein du secteur de la fabrication de boissons en Irlande à partir de la donnée de 2014 et de l'évolution du nombre de salariés des industries alimentaires.
(2) Données manquantes pour le nombre de salariés en équivalent temps plein en Slovénie.
Lecture : en France, en 2016, 534 200 salariés en équivalent temps plein travaillent dans des entreprises des industries agroalimentaires.
Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale) et de la fabrication de boissons, divisions 10 et 11 de la NACE rév. 2.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 7 – **Effectifs salariés en équivalent temps plein par secteur d'activité en structure - en 2016**



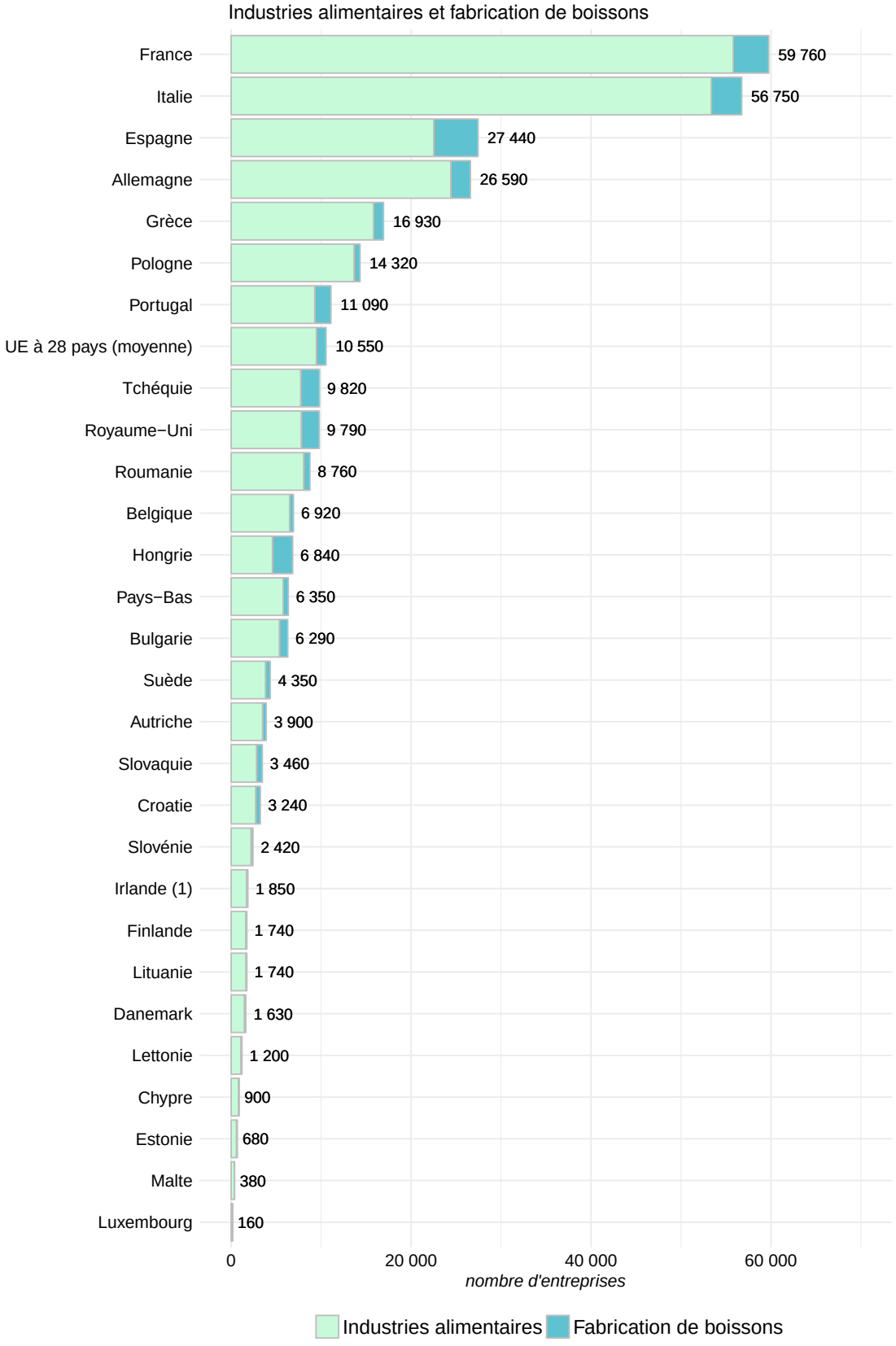
% du nombre de salariés en équivalent temps plein de l'industrie alimentaire et de la fabrication de boissons

(1) NC - non classé. Pour des raisons de secret statistique ou de robustesse, certains secteurs ne sont pas détaillés sur Eurostat.
(2) Donnée estimée pour le nombre de salariés en équivalent temps plein du secteur de la fabrication de boissons en Irlande.
(3) Données manquantes pour le nombre de salariés en équivalent temps plein en Slovénie.
Lecture : en Allemagne, en 2016, le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande représente 21 % des effectifs salariés des industries alimentaires et de la fabrication de boissons. Le secteur d'activité le plus important en terme de nombre d'entreprises est la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie (40 %).
Notes :

— Les proportions inférieures à 2 % ne sont pas affichées.
— Abréviations des groupes de la NACE rév. 2 :
Viandes (101) - Transform. & conserv. viande & préparation prod. à base de viande, Poissons (102) - Transform. & conserv. poisson, crustacés & mollusques, Fruits (103) - Transformation & conservation de fruits & légumes, Huiles (104) - Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales, Laits (105) - Fabrication de produits laitiers, Grains (106) - Travail des grains ; fabrication de produits amylacés, Pains (107) - Fabrication produits boulangerie-pâtisserie & pâtes alimentaires, Autres (108) - Fabrication d'autres produits alimentaires, Animaux (109) - Fabrication d'aliments pour animaux, Boissons (110) - Fabrication de boissons.

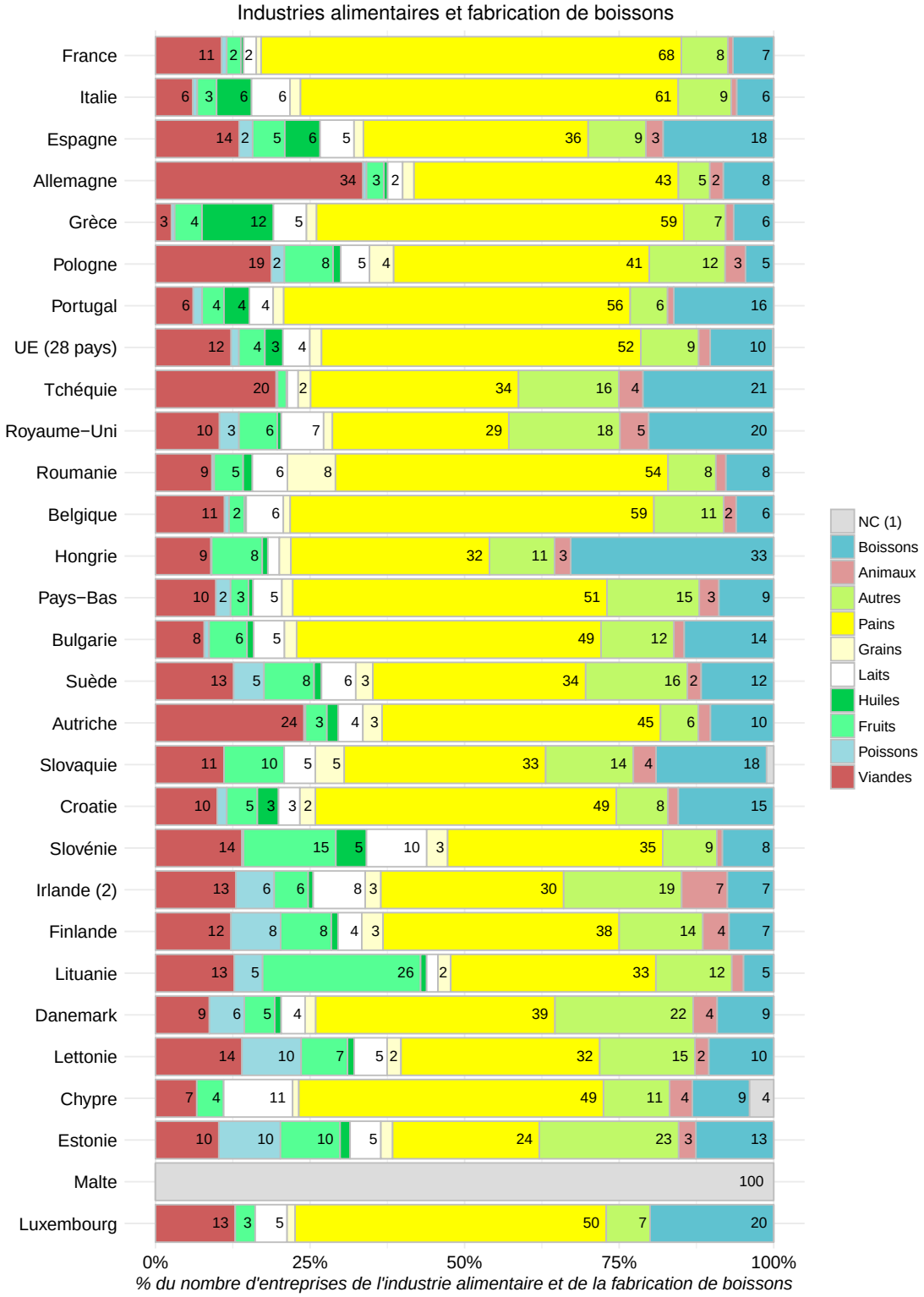
Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale) et de la fabrication de boissons, divisions 10 et 11 de la NACE rév. 2.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 8 – **Nombre d'entreprises par secteur d'activité en niveau - en 2016**



(1) Donnée estimée pour le nombre d'entreprises du secteur de la fabrication de boissons en Irlande à partir de la donnée de 2014 et de l'évolution du nombre d'entreprises des industries alimentaires.
Lecture : en France, en 2016, les industries agroalimentaires comprennent 59 760 entreprises.
Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale) et de la fabrication de boissons, divisions 10 et 11 de la NACE rév. 2.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 9 – **Nombre d'entreprises par secteur d'activité en structure - en 2016**



(1) NC - non classé. Pour des raisons de secret statistique ou de robustesse, certains secteurs ne sont pas détaillés sur Eurostat.
(2) Donnée estimée pour le nombre d'entreprises du secteur de la fabrication de boissons en Irlande.
Lecture : en Allemagne, en 2016, le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande représente 34 % du nombre d'entreprises des industries alimentaires et de la fabrication de boissons. Le secteur d'activité le plus important en terme de nombre d'entreprises est la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie (43 %).
Notes :

— Les proportions inférieures à 2 % ne sont pas affichées.
— Abréviations des groupes de la NACE rév. 2 :
Viandes (101) - Transform. & conserv. viande & préparation prod. à base de viande, Poissons (102) - Transform. & conserv. poisson, crustacés & mollusques, Fruits (103) - Transformation & conservation de fruits & légumes, Huiles (104) - Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales, Laits (105) - Fabrication de produits laitiers, Grains (106) - Travail des grains ; fabrication de produits amylacés, Pains (107) - Fabrication produits boulangerie-pâtisserie & pâtes alimentaires, Autres (108) - Fabrication d'autres produits alimentaires, Animaux (109) - Fabrication d'aliments pour animaux, Boissons (110) - Fabrication de boissons.

Champ : entreprises des secteurs des industries alimentaires, artisanat commercial inclus (Charcuterie et Boulangerie-pâtisserie artisanale) et de la fabrication de boissons, divisions 10 et 11 de la NACE rév. 2.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Analyse comparée de sept pays de l'Union européenne sur les trois principaux secteurs des IAA

En France, les secteurs les plus importants, du point de vue du chiffre d'affaires, sont la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande (19 %), la fabrication de produits laitiers (16 %) ainsi que la fabrication de boissons (16 %). Dans chacun de ces trois secteurs clés, la France est comparée à six principaux pays : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Pologne et les Pays-Bas. Le choix de ces pays s'est fondé sur une analyse factorielle (*encadré*). Les comparaisons portent sur : la capacité à créer de la richesse à travers la comparaison du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée ou de l'investissement corporel ; la démographie du tissu productif ainsi que les échanges de la France avec ses principaux partenaires européens.

Méthodologie pour le choix des pays

Comparer la France à ses principaux partenaires européens suppose d'établir des critères pour sélectionner les principaux partenaires. Pour étayer ce choix, les outils de *l'analyse factorielle* ont été mobilisés pour identifier les pays les plus proches de la France au regard d'un ensemble d'indicateurs économiques.

Pour les trois secteurs d'activité (transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, fabrication de produits laitiers et fabrication de boissons), une *analyse en composantes principales* combinée à une *classification ascendante hiérarchique* a été conduite sur la base d'un ensemble d'indicateurs en niveau (chiffre d'affaires, valeur ajoutée aux coûts des facteurs, excédent brut d'exploitation, nombre d'entreprises, nombre de salariés, mesurés au niveau du secteur ou de sous-secteurs d'activité) ou en taux (taux de valeur ajoutée aux coûts des facteurs, taux de marge, taux d'investissement).

Pour chaque secteur, les variables qui contribuent le plus à la proximité entre pays sont d'abord celles relatives à la taille (mesurée notamment par le chiffre d'affaires) et, dans une moindre mesure, les taux d'investissement ou de marge, ainsi que la répartition par sous-secteurs d'activité [a].

Les pays européens les plus proches de la France sont, selon les secteurs, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne et/ou la Pologne. Néanmoins, certains pays ne ressortaient pas systématiquement comme les Pays-Bas, bien qu'il s'agisse d'un acteur important dans le secteur de la fabrication de produits laitiers. Ce pays a donc été systématiquement ajouté dans les analyses.

a. Par exemple, pour la transformation de boissons, l'Allemagne et le Royaume-Uni produisent plus de bière et de malt que les pays du sud (France, Espagne, Italie) qui sont proportionnellement plus tournés vers la production de vin et de boissons à base de vin de fruits.

La transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

Plus de 30 milliards de chiffre d'affaires en Allemagne et en France

Le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande comprend les entreprises qui ont pour activité principale l'abattage, la production de viande de boucherie, de volaille ou la préparation de produits à base de viande comme le foie gras (les plats cuisinés ne sont pas inclus).

Dans ce secteur, en 2016, la France arrive en deuxième position après l'Allemagne en termes de chiffre d'affaires (*figure 10*). Alors qu'en Allemagne, la préparation de produits à base de viande est le principal sous-secteur (23,9 milliards d'euros, soit 52 % du chiffre d'affaires), en France, le sous-secteur de la transformation de viande de boucherie prédomine (17,6 milliards d'euros, soit 52 % du chiffre d'affaires). Le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas, se caractérisent par la part importante dévolue à la transformation de volaille (34 % du chiffre d'affaires au Royaume-Uni et 31 % aux Pays-Bas).

Figure 10 – **Chiffre d'affaires par secteur d'activité - en 2016**

Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande



Lecture : en Allemagne, en 2016, la préparation de produits à base de viande génère, en 2016, 23,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires.
Champ : entreprises ayant pour activité principale la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Des salariés surtout dans la préparation de produits à base de viande

En Allemagne, Pays-Bas, Italie et Espagne, les salariés [5] sont les plus nombreux dans les entreprises de taille moyenne (10 à 249 salariés). Ainsi, en Allemagne, 69 % des salariés (*figure 11*) travaillent dans des entreprises de 10 à 249 salariés contre 28 % dans les entreprises de 250 salariés ou plus. Au Royaume-Uni, en Pologne et en France les salariés sont majoritairement dans les grandes unités (50 % des salariés français dans les entreprises de 250 salariés ou plus contre 40 % dans les entreprises de taille moyenne).

Le sous-secteur de la préparation de produits à base de viande emploie le plus de salariés dans tous les pays sauf en France (38 % des effectifs contre 41 % dans la transformation et conservation de viande de boucherie).

Figure 11 – **Effectifs salariés, par taille d'entreprise(1) et secteur d'activité - en 2016**
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble des effectifs salariés	**179 450**	**89 200**	**120 460**	**55 350**	**15 120**	**115 770**	**70 230**
Par taille d'entreprise (1)							
0 à 9 salariés	4 420	6 820	11 560	4 550	700	4 430	1 340
10 à 249 salariés	124 520	43 360	48 670	30 740	9 460	46 790	20 250
250 salariés ou plus	50 510	39 030	60 230	20 060	4 960	64 540	48 640
Par secteur d'activité							
Transformation et conservation de la viande de boucherie	28 770	37 580	49 750	19 230	3 950	46 410	19 530
Transformation et conservation de la viande de volaille	10 300	10 280	25 150	9 010	3 690	18 450	19 830
Préparation de produits à base de viande	140 380	41 340	45 560	27 110	7 480	50 910	30 870

(1) Les tranches de taille d'entreprises sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise.
Note : les données de l'ensemble ne somment pas systématiquement, pour des questions d'arrondi.
Lecture : en Allemagne, en 2016, 179 450 personnes sont salariées dans les entreprises du secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande. Ils sont principalement employés dans les entreprises employant de 10 à 249 salariés (pour 124 520 d'entre eux).
Champ : entreprises dont l'activité principale est la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

En Allemagne et en Italie, le nombre de salariés en équivalent temps plein est inférieur de 17 à 18 % au nombre total de salariés employés dans le secteur et est inférieur de 10 % pour la France et de 9 % pour les Pays Bas (*figure 12*), signe que les temps partiels ou les contrats courts sont plus fréquents dans ces deux pays. En Pologne, comme en Espagne ou au Royaume-Uni, les quotités de travail sont plus proches des 100 % (96 % en moyenne).

5. Dans les statistiques structurelles d'entreprises d'Eurostat, les données d'emploi par tranche de taille ne sont disponibles qu'en nombre de salariés sur une année et non en équivalent temps plein.

Figure 12 – **Effectifs salariés en équivalent temps plein, par secteur d'activité - en 2016**
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**151 730**	**86 100**	**109 730**	**45 230**	**13 420**	**110 620**	**67 660**
Par secteur d'activité							
Transformation et conservation de la viande de boucherie	25 940	36 590	45 780	14 960	3 590	43 810	18 750
Transformation et conservation de la viande de volaille	9 660	10 040	23 030	7 830	3 250	17 820	19 300
Préparation de produits à base de viande	116 130	39 480	40 920	22 430	6 590	48 990	29 610

Note : les données de l'ensemble ne somment pas systématiquement, pour des questions d'arrondi.
Lecture : en Allemagne, en 2016, 151 730 salariés (en équivalent temps plein) travaillent dans les entreprises du secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande. Ils sont majoritairement employés dans le secteur de la préparation de produits à base de viande (116 130 salariés).
Champ : entreprises dont l'activité principale est la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Les entreprises de moins de dix salariés, majoritaires sauf en Allemagne

Le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande concerne plus de 8 900 entreprises en Allemagne, près de 6 400 en France, et plus de 3 400 en Italie et en Espagne (*figure 13*).
Plus d'une entreprises sur deux a moins de 10 salariés dans tous les pays sauf en Allemagne (45 %). La proportion est particulièrement forte en France (80 %) et aux Pays-Bas (79 %). Cela peut s'expliquer en partie par la présence des charcuteries, en moyenne plus petites que les autres entreprises du secteur (voir encadré sur *l'artisanat commercial dans la transformation de la viande*).
Dans cinq pays, la préparation de produits à base de viande est le sous-secteur qui concentre le plus grand nombre d'entreprises (jusqu'à 89 % du secteur en Allemagne ; 73 % en France). Ce n'est toutefois pas le cas des Pays-Bas et de la Pologne qui comptent plus d'entreprises dans la transformation et conservation de viande de boucherie (respectivement 48 % et 53 % des entreprises du secteur).

La taille moyenne des entreprises est variable selon les pays, allant de 13 ETP par entreprise en moyenne en Italie et 17 en France et en Allemagne à 67 au Royaume-Uni. Dans tous les pays, elle est supérieure dans le secteur de la transformation et conservation de la viande de volaille : plus de 4 fois plus forte que la moyenne, en Allemagne et en Italie ; 3 fois plus forte en France (*figure 14*).

Figure 13 – **Nombre d'entreprises, par taille(1) et secteur d'activité - en 2016**

Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**8 930**	**3 710**	**6 390**	**3 420**	**620**	**2 680**	**1 010**
Par taille d'entreprise (1)							
0 à 9 salariés	3 980	2 490	5 090	2 390	490	1 730	560
10 à 249 salariés	4 850	1 180	1 230	1 010	130	880	410
250 salariés ou plus	100	50	70	20	10	80	40
Par secteur d'activité							
Transformation et conservation de la viande de boucherie	810	970	1 340	1 460	300	1 420	350
Transformation et conservation de la viande de volaille	130	200	410	110	60	270	110
Préparation de produits à base de viande	7 990	2 550	4 650	1 860	270	1 000	560

(1) Les tranches de taille d'entreprises sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise.
Note : les données de l'ensemble ne somment pas pour des questions d'arrondi.
Lecture : en Allemagne, en 2016, 8 930 entreprises travaillent dans le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande. Les moins de 10 salariés sont 3 980, contre 4 850 pour les entreprises employant de 10 à 249 salariés. Les entreprises de 250 salariés ou plus sont environ 100 en Allemagne. Le secteur de la préparation de produits à base de viande compte 7 990 entreprises en Allemagne.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 14 – **Taille moyenne des entreprises, par secteur d'activité - en 2016**

Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

Nombre de salariés en équivalent temps plein par entreprise

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**17**	**23**	**17**	**13**	**22**	**41**	**67**
Transformation et conservation de la viande de boucherie	32	38	34	10	12	31	54
Transformation et conservation de la viande de volaille	74	50	56	71	54	66	175
Préparation de produits à base de viande	15	15	9	12	24	49	53

Lecture : en Allemagne, en 2016, la taille moyenne d'une entreprise s'élève à 17 salariés (en équivalent temps plein) par entreprise dans le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

La création de valeur, surtout dans les préparations à base de viande

La création de richesses s'appréhende, au delà du chiffre d'affaires, par la valeur ajoutée. Au niveau européen, la valeur ajoutée est calculée aux coûts des facteurs c'est-à-dire après déduction des impôts et taxes à la production et ajout des subventions d'exploitations.

Dans le secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, l'Allemagne produit pour près de 7 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2016, la France 5,7 milliards d'euros et le Royaume-Uni 4,9 milliards d'euros (*figure 15*). Comme avec le chiffre d'affaires, la France se caractérise par le poids important (47 %) de la valeur ajoutée créée dans le secteur de la transformation et conservation de la viande de boucherie. En revanche, la préparation de produits à base de viande est le principal sous-secteur pour les autres pays (de 44 % pour la Pologne à 76 % en Allemagne), à l'exception du Royaume-Uni pour lequel la transformation et conservation de volaille représente 41 % de la valeur ajoutée.

Les entreprises de plus de 250 salariés produisent le plus de valeur ajoutée au Royaume-Uni, en Pologne et en France, alors qu'en Allemagne, Italie et Espagne, la richesse est principalement créée par les entreprises de 10 à 249 salariés.

Un taux de valeur ajoutée[6] élevé traduit une forte propension à créer de la valeur. Dans la quasi-totalité des pays, le taux de valeur ajoutée est supérieur dans le sous-secteur de la préparation des produits à base de viande. Il est également élevé au Royaume-Uni dans le sous-secteur de la transformation et conservation de viande de volaille, ce qui contribue à expliquer que ce pays ait un taux de valeur ajoutée global (21 %) nettement supérieur à celui des autres pays (entre 13 % et 17 % ; 10 % aux Pays-Bas) dans lesquels les taux les plus élevés s'observent dans les entreprises de moins de 10 salariés et dans le secteur de la préparation de produits à base de viande.

6. Le taux de valeur ajoutée rapporte ici la valeur ajoutée aux coûts des facteurs (VACF) au chiffre d'affaires hors taxes. Le taux habituellement utilisé en France est fondé sur la valeur ajoutée hors taxes qui ne prend pas en compte les impôts sur la production ou les subventions d'exploitations. Les écarts entre les deux concepts de valeur ajoutée sont toutefois faible en moyenne dans les industries agroalimentaires (8 % de moins pour la VACF par rapport à la valeur ajoutée hors taxes en France contre 7 % de moins dans l'industrie manufacturière mais 16 % de moins dans la fabrication de boissons).

Figure 15 – **Valeur ajoutée aux coûts des facteurs(1) et taux de valeur ajoutée(2) - en 2016**
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs - en millions d'euros							
Ensemble	**6 960**	**3 960**	**5 740**	**3 100**	**1 110**	**2 030**	**4 880**
Par taille d'entreprise (3) :							
0 à 9 salariés	150	240	380	250	nd	40	90
10 à 249 salariés	4 200	1 960	2 070	1 820	nd	780	1 200
250 salariés ou plus	2 610	1 760	3 290	1 030	300	1 210	3 590
Par secteur d'activité :							
Transformation et conservation de la viande de boucherie	1 240	1 560	2 710	1 080	280	780	1 140
Transformation et conservation de la viande de volaille	420	390	1 100	360	320	370	2 000
Préparation de produits à base de viande	5 300	2 010	1 930	1 660	510	890	1 750
Taux de valeur ajoutée aux coûts des facteurs - en pourcentage							
Ensemble	**15**	**16**	**17**	**14**	**10**	**13**	**21**
Par taille d'entreprise (3) :							
0 à 9 salariés	29	17	20	15	nd	7	33
10 à 249 salariés	18	15	16	13	nd	13	29
250 salariés ou plus	12	17	17	15	10	14	19
Par secteur d'activité :							
Transformation et conservation de la viande de boucherie	7	14	15	11	7	11	14
Transformation et conservation de la viande de volaille	9	12	16	17	9	12	25
Préparation de produits à base de viande	22	20	20	16	16	15	25

nd : non disponible
(1) Valeur ajoutée, y compris autres produits et autres charges + subventions d'exploitation - impôts et taxes
(2) Valeur ajoutée, y compris autres produits et autres charges + subventions d'exploitation - impôts et taxes / Chiffre d'affaires hors taxes.
(3) Les tranches de taille d'entreprises sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise.
Lecture : en Allemagne, en 2016, les entreprises du secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande produisent 7 milliards de valeur ajoutée aux coûts des facteurs et présentent un taux de valeur ajoutée de 15 %.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Productivité apparente du travail : la France dans la moyenne

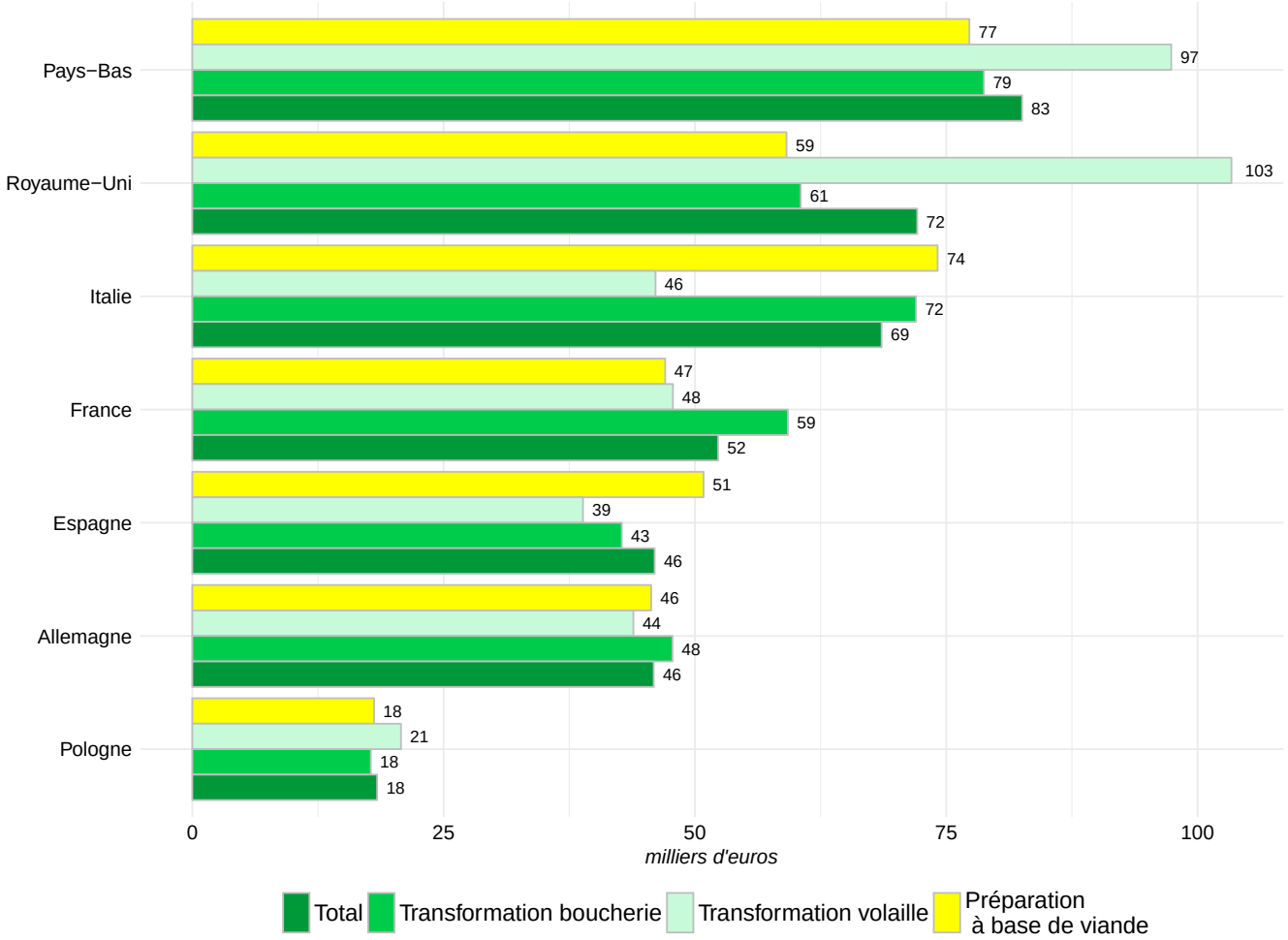
La productivité apparente du travail est mesurée en rapportant la valeur ajoutée au nombre de salariés en équivalents temps plein. Pour cet indicateur, les écarts entre pays ou entre secteurs peuvent avoir diverses origines : différentiels de valorisation des productions, organisation plus ou moins capitalistique de la production, structure plus ou moins qualifiée de la main d'oeuvre...

Avec 52 000 euros de valeur ajoutée par salarié en équivalent temps plein en moyenne (*figure 16*), la France se situe entre l'Italie (69 000 euros) et l'Espagne (46 000 euros). La Pologne a une productivité apparente du travail particulièrement faible (18 000 euros par salarié) tandis qu'elle apparaît très élevée aux Pays-Bas (83 000 euros) et au Royaume-Uni (72 000 euros), notamment dans le secteur de la transformation et conservation de la viande de volaille (respectivement 97 000 euros et 103 000 euros).

En France, c'est la transformation et conservation de la viande de boucherie qui présente la plus forte productivité apparente.

Figure 16 – **Productivité apparente du travail, par salarié en équivalent temps plein(1), par secteur d'activité - en 2016**

Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande



(1) Valeur ajoutée aux coûts des facteurs (en milliers d'euros) / nombre salariés en équivalent temps plein.

Lecture : aux Pays-Bas, en 2016, la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande produit, en moyenne, 83 000 euros de valeur ajoutée aux coûts des facteurs par salarié en équivalent temps plein.

Champ : entreprises ayant pour activité principale la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

L'investissement, plutôt tourné vers la préparation de produits à base de viande

Le niveau de l'investissement, par sous-secteurs, peut varier sensiblement d'une année à l'autre. Pour cette raison, les comparaisons entre pays portent sur une moyenne quinquennale (2012-2016) plutôt que sur la seule année 2016.

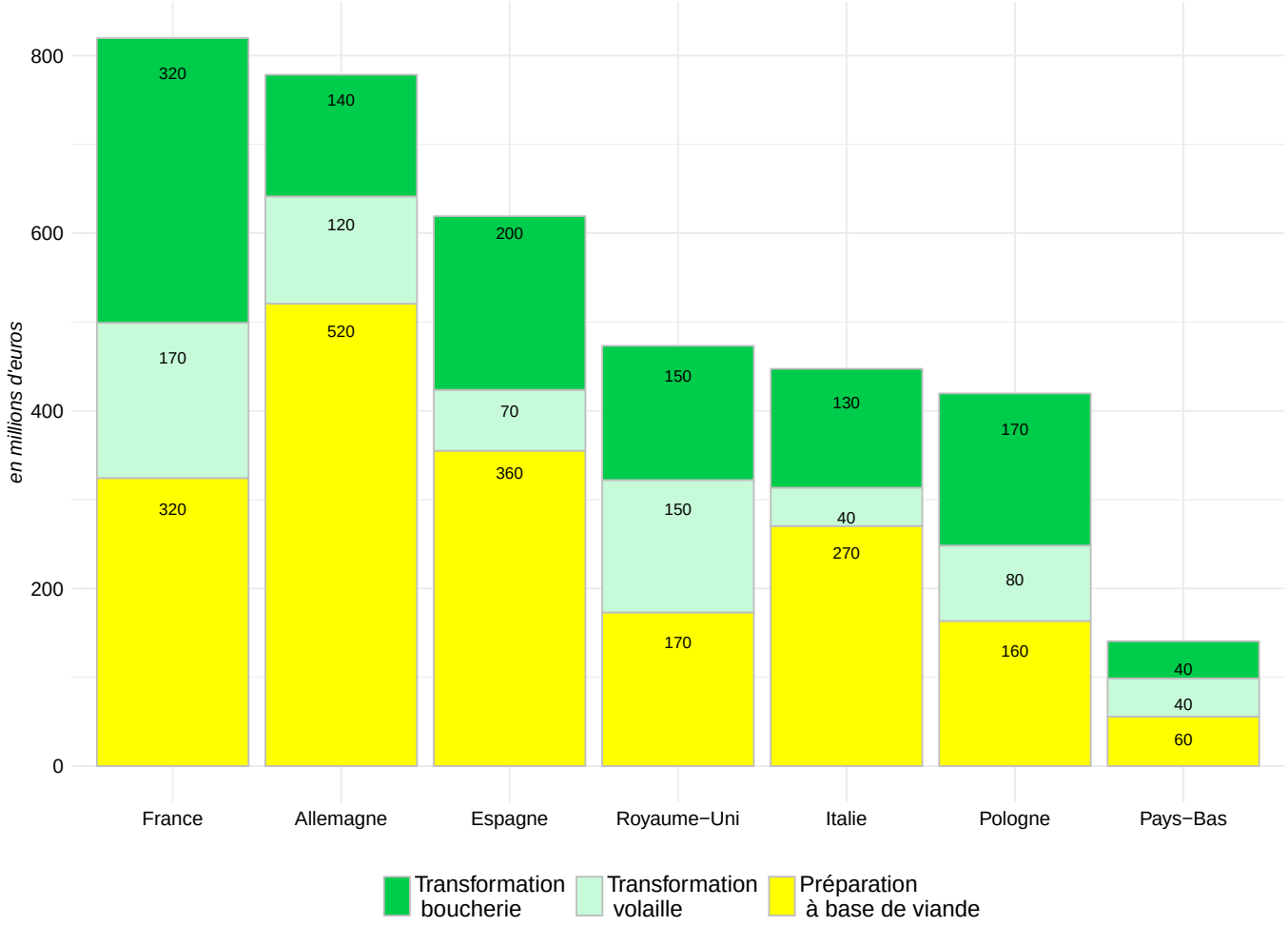
Les montants d'investissement corporels bruts dépassent, chaque année en moyenne, les 400 millions d'euros dans tous les pays sauf pour les Pays-Bas (140 millions d'euros annuels, *figure 17*).

En France, la transformation de viande de boucherie attire en moyenne 39 % des investissements, à part égale avec les préparations à base de viande alors qu'en Allemagne, les investissements sont concentrés à près de 70 % dans le sous-secteur de la préparation de produits à base de viande, en Italie à 60 % et en Espagne 58 %.

Le sous-secteur de la transformation et conservation de viande de volaille, important au Royaume-Uni, a capté dans ce pays 32 % des investissements (21 % en France).

Figure 17 – **Investissement corporel brut par secteur d'activité - en moyenne annuelle entre 2012 et 2016**

Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande



Lecture : entre 2012 et 2016, en Allemagne, en moyenne chaque année, la préparation de produits à base de viande bénéficie de 520 millions d'euros d'investissement corporel.

Champ : entreprises ayant pour activité principale la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2012-2016 (extrait en août 2019), traitements SSP

La richesse créée est en partie réinvestie dans l'économie afin d'améliorer le processus de production ou de diversifier ses activités. C'est ce que mesure le taux d'investissement qui rapporte l'investissement corporel brut à la valeur ajoutée aux coûts des facteurs. En Pologne, le taux d'investissement est le plus élevé avec 21 % de la valeur ajoutée investie en biens corporels, en moyenne annuelle entre 2012 et 2016. Ce taux atteint 25 % dans le secteur de la viande de volaille (*figure 18*).

Figure 18 – **Taux d'investissement(1), par secteur d'activité - en moyenne annuelle entre 2012 et 2016**
transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

%

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**12**	**16**	**14**	**15**	**14**	**21**	**12**
Transformation et conservation de la viande de boucherie	11	13	13	12	15	22	15
Transformation et conservation de la viande de volaille	29	19	16	13	15	25	11
Préparation de produits à base de viande	11	18	15	19	13	20	10

(1) Investissement corporel brut / valeur ajoutée (ici aux coûts des facteurs).
Lecture : entre 2012 et 2016, en Allemagne, les entreprises du secteur de la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande ont un taux d'investissement moyen de 12 % par an, comme les entreprises britanniques.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, y compris charcuterie.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2012-2016 (extrait en août 2019), traitements SSP

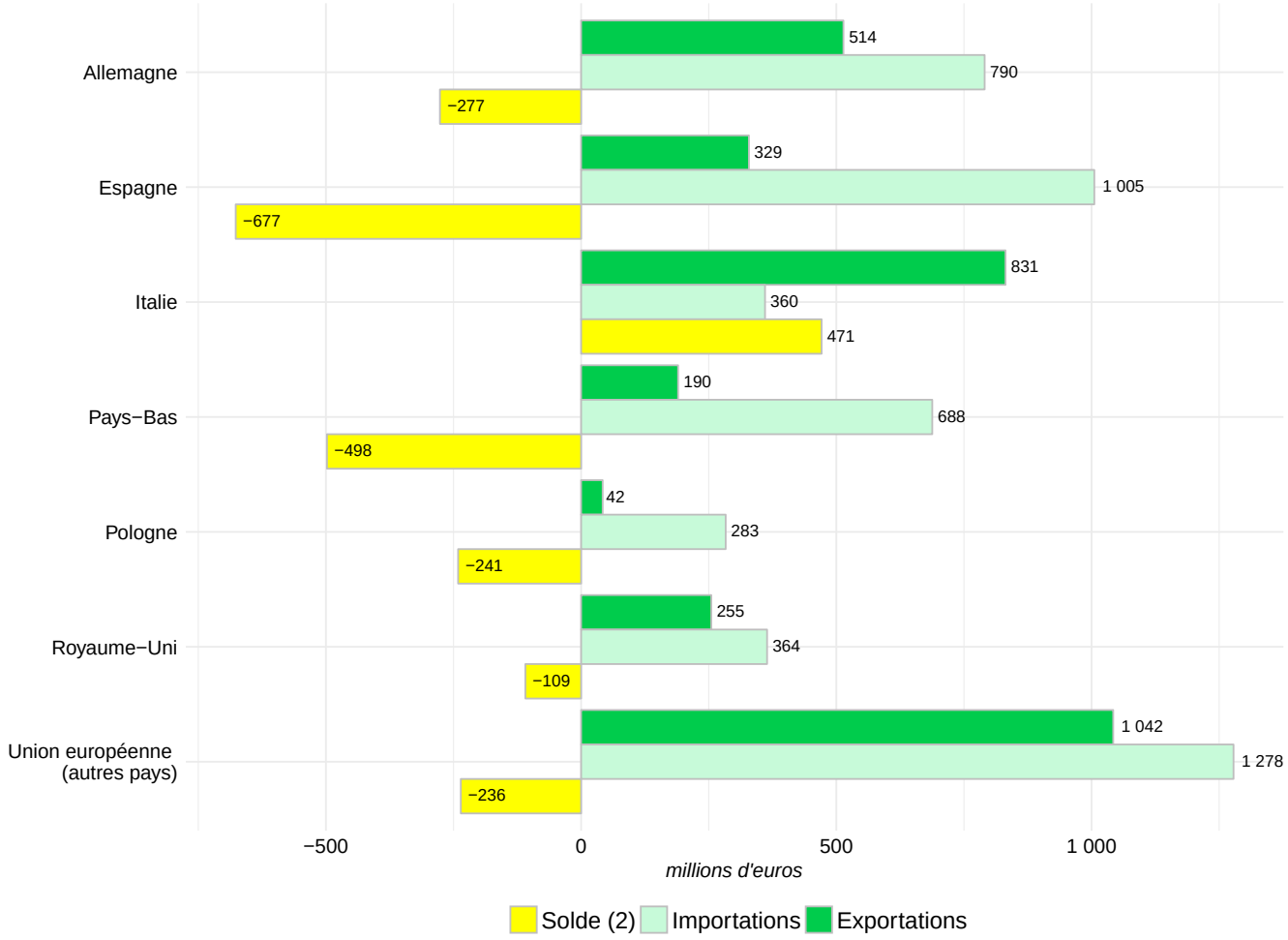
L'Espagne, premier pays européen fournisseur de viande et de produits à base de viande pour la France en 2016

Les échanges extérieurs du secteur de la viande ne sont pas disponibles dans la base *Comex* d'Eurostat. Seuls sont donc décrits ici les échanges de la France avec ses principaux partenaires pour la viande et les produits à base de viande tels qu'ils sont connus dans les données des Douanes (voir *encadré Sources*).

En 2016, la balance commerciale de la France en viande et produits à base de viande est déficitaire de 1,6 milliards d'euros vis-à-vis de ses partenaires européens (elle est bénéficiaire de +0,7 milliard vis-à-vis du reste du monde) (*figure 19*).
À l'exception de l'Italie, la France importe plus de viande et de produits à base de viande en provenance des principaux pays producteurs européens qu'elle n'en exporte.

En 2016, 1 milliard d'euros de viandes et de produits à base de viande proviennent d'Espagne, ce qui en fait le principal pays partenaire en termes d'importations de la France, devant l'Allemagne (790 millions d'euros) et les Pays-Bas (690 millions). La situation est toutefois contrastée selon les produits.
Pour la viande de boucherie, la France est fortement excédentaire vis-à-vis de l'Italie mais déficitaire vis-à-vis des autres pays et notamment de l'Espagne (*figure 20*).
Pour la viande de volaille, la balance commerciale est quasiment équilibrée sauf vis-à-vis des Pays-Bas qui exporte cinq fois plus de viande de volaille vers la France qu'elle n'en importe et de la Pologne (qui en importe peu).
Pour les produits à base de viande, la France est déficitaire vis-à-vis de l'ensemble des principaux pays producteurs européens à l'exception du Royaume-Uni et, dans une moinde mesure, des Pays-Bas avec lequel les échanges sont quasiment à l'équilibre. Elle importe principalement d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne (plus de 200 millions d'euros) et exporte le plus vers le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne (de l'ordre de 100 millions d'euros).

Figure 19 – **Importations et exportations de la France vers ses principaux partenaires européens - en 2016**
Viande et produits à base de viande (1)



(1) Contrairement au reste du dossier, la nomenclature utilisée est une nomenclature de **branches** et non en secteurs d'activité.
(2) Exportations - Importations. Le solde donne la balance commerciale pour une famille de produits.
Lecture : en 2016, la France exporte pour 514 millions d'euros de viande et produits transformés à base de viande vers l'Allemagne. La même année, elle en importe pour 790 millions d'euros, ce qui induit une balance commerciale déficitaire de 277 millions d'euros pour ces produits.
Champ : produits en branches (regroupement en CPF rév. 2 à trois niveaux : 10.1 - Viande et produits à base de viande).
Source : Douanes, traitements SSP

Figure 20 – **Importations et exportations de la France vers ses principaux partenaires européens - en 2016**
Viande et produits à base de viande (1)

Millions d'euros

	Allemagne	Espagne	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni	Union européenn (autres pays)
Viandes de boucherie et produits d'abattage							
Exports	254,4	126,3	780,6	98,7	29,5	85,7	604,0
Imports	370,9	717,4	86,1	426,4	86,3	290,5	694,0
Solde (2)	*-116,5*	*-591,1*	*694,5*	*-327,7*	*-56,8*	*-204,8*	*-90,0*
Viandes de volailles							
Exports	162,9	96,8	11,1	39,2	3,8	60,2	194,2
Imports	135,2	83,8	25,2	208,0	153,3	57,0	386,1
Solde (2)	*27,7*	*13,0*	*-14,1*	*-168,8*	*-149,5*	*3,2*	*-191,9*
Produits à base de viande							
Exports	96,6	105,6	39,7	52,1	8,9	109,1	244,3
Imports	284,4	204,2	249,0	53,5	43,6	16,8	198,0
Solde (2)	*-187,8*	*-98,6*	*-209,3*	*-1,4*	*-34,7*	*92,3*	*46,3*

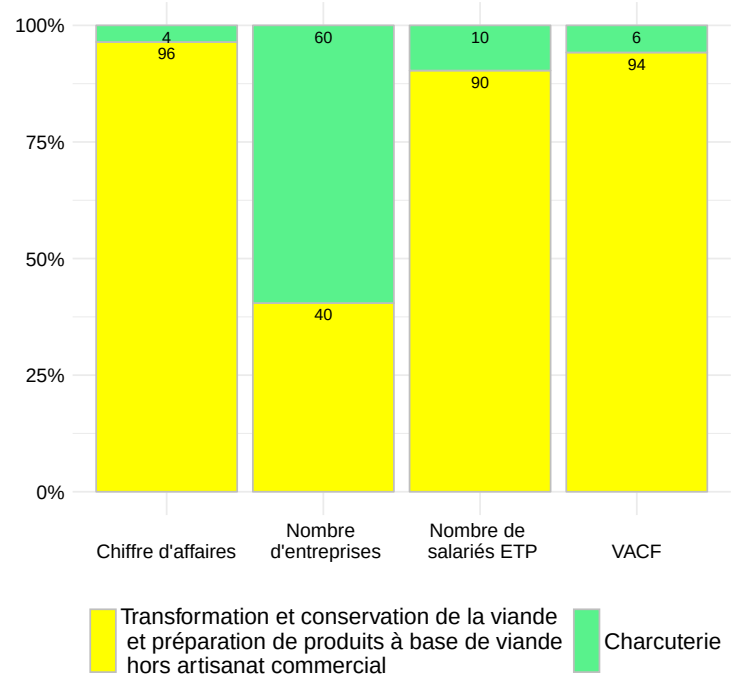
(1) Contrairement au reste du dossier, la nomenclature utilisée est une nomenclature de branches et non en secteurs d'activité.
(2) Exportations - Importations. Le solde donne la balance commerciale pour une famille de produits.
Lecture : en 2016, la France exporte pour 162,9 millions d'euros de viande de volailles vers l'Allemagne. À l'inverse, la France importe pour 135,2 millions d'euros de viande de volailles d'Allemagne. La balance commerciale de la viande de volailles est donc légèrement positive pour la France (+27,7 millions d'euros) vis-à-vis de l'Allemagne.
Champ : pays européens vers lesquels la France exporte de la viande ou produits à base de viande. Produits en branches, détaillés au niveau 5 de la nomenclature CPF rév. 2, produits 10.1 - "Viande et produits à base de viande").
Source : Douanes, traitements SSP

L’artisanat commercial dans le secteur de la viande en France

Contrairement au commerce de boucherie qui est comptabilisé dans le secteur du commerce de détail, la charcuterie compte dans la nomenclature européenne comme une activité de préparation de produits à base de viande (classe 10.13 de la NACE rév. 2).
En France, la nomenclature permet de distinguer la « charcuterie à caractère artisanal » de la fabrication industrielle de produits à base de viande. La sous-classe « charcuterie » comprend ainsi la « préparation à caractère artisanal, de produits à base de viande ou d’abats et de charcuteries associée à la vente au détail des produits préparés tels que pâtés, rillettes, saucisses, salamis, boudins, andouillettes, cervelas, mortadelles, galantines, jambons cuits ». La fabrication industrielle de produits à base viande, d’abats (pièces salées, fumées, séchées, cuites...) ou de charcuteries, la préparation de foie gras et la production de farines et poudres de viandes sont comptabilisées dans l’autre sous-classe.
La charcuterie concentre 60 % des entreprises en France mais seulement 10 % des salariés et 6 % de la valeur ajoutée. Cette activité est en effet exercée dans de très petites structures : 3 ETP par entreprise en moyenne contre 38 dans les autres sous-secteurs (*figure 21*).

Figure 21 – **La charcuterie en France - en 2016**

Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande



	Unité	Total	Total hors charcuterie	Charcuterie
Chiffres d’affaires (a)	*Millions d’euros*	34 220	33 000	1 220
Effectif salarié en ETP (b)	*Nombre*	109 730	99 120	10 610
Effectif salarié (c)	*Nombre*	120 460	108 000	12 460
Taux d’ETP (b/c)	*%*	*91*	*92*	*85*
Nombre d’entreprises (d)	*Nombre*	6 390	2 590	3 810
Effectif ETP moyen par entreprise (b/d)	*%*	*17*	*38*	*3*
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs (e)	*Millions d’euros*	5 740	5 410	330
Taux de valeur ajoutée (e/a)	*%*	*17*	*16*	*27*
Productivité apparente du travail (e/b)	Milliers d’euros	*52*	*55*	*31*
Investissement corporel brut (f)	*Millions d’euros*	870	810	60
Taux d’investissement (f/e)	*%*	*15*	*15*	*18*

Lecture : en 2016 le chiffre d’affaires des entreprises dont l’activité principale est la charcuterie s’élève à 1,2 milliards d’euros.
Champ : entreprises dont l’activité principale est la transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, en France.

Source : Insee Esane, traitements SSP

La fabrication de produits laitiers

Plus de 25 milliards de chiffre d'affaires en France et en Allemagne

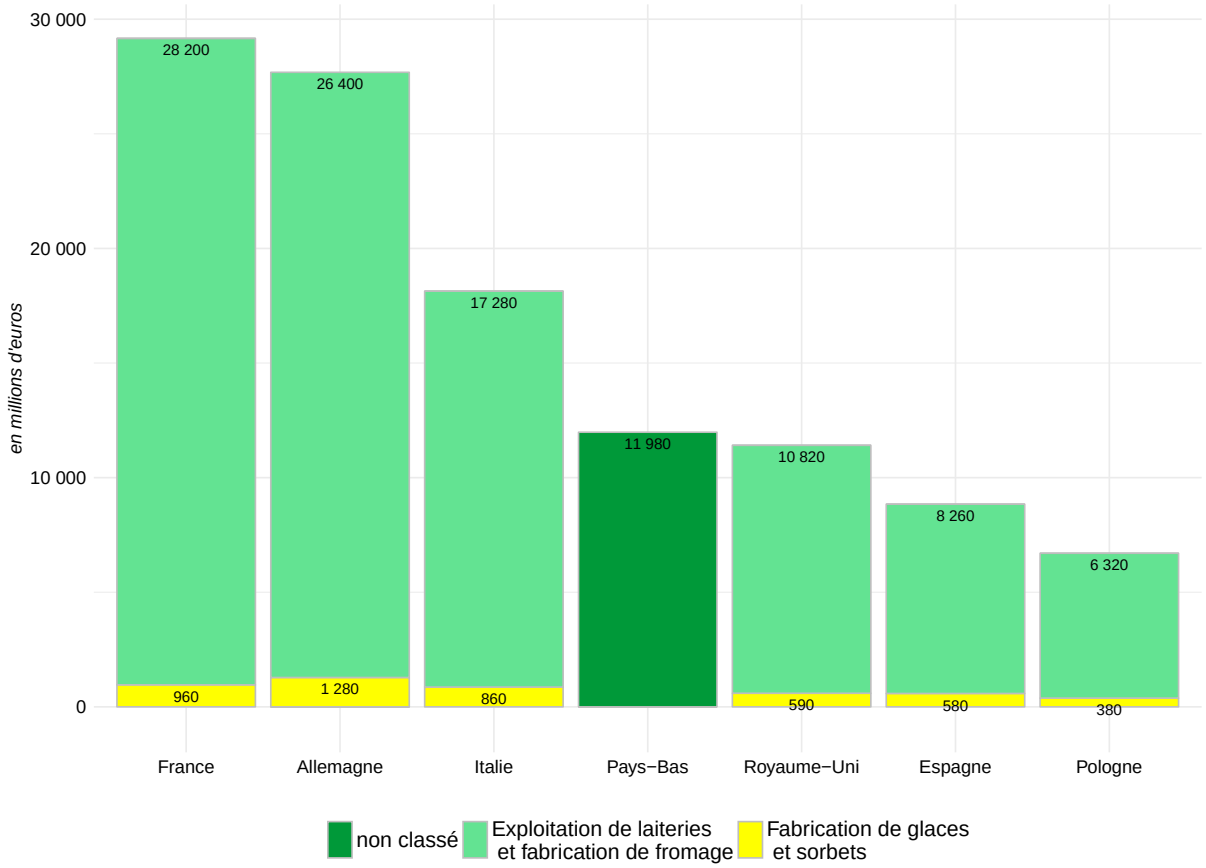
Le secteur de la fabrication de produits laitiers comprend les entreprises qui ont pour activité principale la fabrication de laits (liquide, fermenté, en poudre...), de yaourts, desserts lactés, de beurre, de fromages, de glaces, ou d'autres produits comme le lactosérum, la caséine ou le lactose.

Dans ce secteur, la France arrive en première position suivie de près par l'Allemagne en termes de chiffre d'affaires en 2016 (*figure 22*). Les données, disponibles au niveau classe de la nomenclature d'activité, ne permettent de distinguer que la fabrication de glaces et sorbets des autres fabrications de produits laitiers. La fabrication de glaces et sorbets n'occupe qu'un poids marginal dans l'ensemble des pays (entre 3 % en France et 7 % en Espagne).

En France, pour laquelle on dispose de données plus fines (voir encadré sur les *produits laitiers en France*), c'est la fabrication de fromage qui dégage le plus de richesse (18,2 milliards d'euros en 2016 de chiffre d'affaires et 3,0 milliards de valeur ajoutée aux coûts des facteurs) suivie par la fabrication de lait liquide et de produits frais (7,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016 et 1,0 milliard d'euros de valeur ajoutée).

Figure 22 – **Chiffre d'affaires par secteur d'activité - en 2016**

Fabrication de produits laitiers



Lecture : en France, en 2016, l'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage génère, 28,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.
Note : les Pays-Bas n'indiquent pas la répartition de fabrication de produits laitiers pour 2016.
Champ : entreprises ayant pour activité principale la fabrication de produits laitiers.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Des salariés principalement dans les grandes structures

Pour tous les pays, les salariés sont concentrés dans les entreprises de 250 salariés ou plus (*figure 23*). En France, 70 % des 60 100 salariés français (les plus nombreux) travaillent dans des entreprises de 250 salariés ou plus, contre 25 % dans des entreprises de 10 à 249 salariés et 5 % dans celles de moins de 10 salariés. Les entreprises du secteur des glaces et sorbets emploient entre 5 % (Pays-Bas) et 17 % (Espagne) des salariés du secteur. Cette part est de 7 % en France.

Lorsqu'il est évalué en équivalent temps plein, le nombre de salariés est inférieur de moins de 10 % aux effectifs totaux (*figure 24*), sauf en Italie (-19 %) et aux Pays-Bas dans le seul secteur des glaces et sorbets (-29 %).

Figure 23 – **Effectifs salariés, par taille d'entreprise(1) et secteur d'activité - en 2016**
Fabrication de produits laitiers

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**43 920**	**24 070**	**60 110**	**39 080**	**15 290**	**39 100**	**26 010**
Par taille d'entreprise (1)							
0 à 9 salariés	1 060	2 040	2 770	5 570	390	950	1 090
10 à 249 salariés	11 100	10 630	15 530	23 890	4 380	13 810	9 460
250 salariés ou plus	31 760	11 400	41 820	9 620	10 520	24 330	15 460
Par secteur d'activité							
Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	39 200	20 050	56 050	35 640	14 470	33 340	22 690
Fabrication de glaces et sorbets	4 710	4 020	4 070	3 440	820	5 760	3 330

(1) Les tranches de taille d'entreprise sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise.
Note : les données de l'ensemble ne somment pas pour des questions d'arrondi.
Lecture : en Allemagne, en 2016, 43 920 personnes sont salariées dans les entreprises du secteur de la fabrication de produits laitiers. Ils sont principalement employés dans les entreprises employant de 250 salariés ou plus (pour 31 760 d'entre eux).
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de produits laitiers.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 24 – **Effectifs salariés en équivalent temps plein, par secteur d'activité - en 2016**
Fabrication de produits laitiers

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**41 620**	**23 220**	**55 980**	**31 940**	**14 030**	**37 540**	**24 880**
Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	37 280	19 440	52 270	29 140	13 450	32 410	21 910
Fabrication de glaces et sorbets	4 340	3 780	3 710	2 800	580	5 130	2 970

Lecture : en Allemagne, en 2016, 41 620 salariés (en équivalent temps plein) travaillent dans les entreprises du secteur de la fabrication de produits laitiers. Ils sont majoritairement employés dans le secteur de l'exploitation de laiteries et fabrication de fromage (37 280 salariés en équivalent temps plein).
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de produits laitiers.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Une majorité d'entreprises de moins de 10 salariés

Dans tous les pays, les entreprises de moins de 10 salariés dominent le secteur (au moins deux tiers du secteur sauf en Allemagne, 63 %, voir *figure 25*).

La taille moyenne des entreprises du sous-secteur de fabrication de glaces et sorbets est nettement inférieure à celle des laiteries et entreprises de fabrication de fromage dans tous les pays, à l'exception de l'Espagne et l'Italie. Cela contribue à expliquer que le poids de ce sous-secteur en termes de nombre d'entreprises soit sensiblement plus élevé dans la plupart des pays (entre 10 % en Italie et 55 % en Pologne) que la part qu'il représente dans le chiffre d'affaires.

Dans le sous-secteur des laiteries et de la fabrication de fromage, la taille moyenne des entreprises est la plus élevée en Allemagne et en Pologne (plus de 100 ETP par entreprise). La France et les Pays-Bas sont dans une position intermédiaire (respectivement 64 et 75 ETP par entreprise), les plus petites unités se trouvant en Espagne (16) et en Italie (9) (*figure 26*).

Figure 25 – **Nombre d'entreprises, par taille(1) et secteur d'activité - en 2016**
Fabrication de produits laitiers

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**650**	**1 510**	**1 220**	**3 540**	**300**	**670**	**670**
Par taille d'entreprise (1)							
0 à 9 salariés	410	1 200	920	2 630	240	460	460
10 à 249 salariés	190	290	270	890	50	170	200
250 salariés ou plus	40	20	30	20	10	40	10
Par secteur d'activité							
Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	330	1 180	820	3 170	180	290	370
Fabrication de glaces et sorbets	320	320	400	370	120	370	300

(1) Les tranches de taille d'entreprises sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise.
Note : les données de l'ensemble ne somment pas pour des questions d'arrondi.
Lecture : en Allemagne, en 2016, 650 entreprises travaillent dans le secteur de la fabrication de produits laitiers. Les moins de 10 salariés sont 410, contre 190 pour les entreprises employant de 10 à 249 salariés. Les entreprises de 250 salariés ou plus sont environ 40 en Allemagne.
L'exploitation de laiteries et la fabrication de fromage est l'activité principale de 330 entreprises en Allemagne en 2016.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de produits laitiers.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 26 – **Taille moyenne des entreprises, par secteur d'activité - en 2016**
Fabrication de produits laitiers

Nombre de salariés en équivalent temps plein par entreprise

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**64**	**15**	**46**	**9**	**47**	**56**	**37**
Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	113	16	64	9	75	112	59
Fabrication de glaces et sorbets	14	12	9	8	5	14	10

Lecture : en Allemagne, en 2016, la taille moyenne d'une entreprise s'élève à 64 salariés (en équivalent temps plein) dans le secteur de la fabrication de produits laitiers.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de produits laitiers.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

La création de valeur plutôt tournée vers les grandes structures

La France, puis l'Allemagne dégagent le plus de valeur ajoutée dans la fabrication de produits laitiers (*figure 27*) avec plus de 3 milliards d'euros en 2016. Comme pour le chiffre d'affaires, la part du sous-secteur de la fabrication de glaces et sorbets est faible (au maximum 11 % en Espagne et en Pologne).

Excepté en Italie, où les entreprises de 10 à 249 salariés prédominent (59 % de la valeur ajoutée), les entreprises de plus de 250 salariés sont les plus créatrices de valeur ajoutée, avec plus de trois quart de la valeur ajoutée générée au Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas et France.

Les taux de valeur ajoutée varient assez peu entre les pays (de 13 % aux Pays-Bas et en Allemagne à 18 % en Espagne), à l'exception du Royaume-Uni où il est plus élevé (25 %).

Le taux de valeur ajoutée est particulièrement élevé dans la fabrication de glaces et sorbets (environ 30 % dans quatre pays).

Figure 27 – **Valeur ajoutée aux coûts des facteurs(1) et taux de valeur ajoutée(2) - en 2016**

Fabrication de produits laitiers

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs - en millions d'euros							
Ensemble	**3 480**	**1 580**	**4 610**	**2 830**	**1 520**	**960**	**2 850**
Par taille d'entreprise (3) :							
0 à 9 salariés	30	70	200	280	30	10	70
10 à 249 salariés	810	590	990	1 680	340	280	560
250 salariés ou plus	2 640	930	3 430	880	1 140	670	2 230
Par secteur d'activité :							
Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	3 120	1 420	4 340	2 570	nd	850	2 640
Fabrication de glaces et sorbets	360	170	280	260	nd	110	210
Taux de valeur ajoutée aux coûts des facteurs - en pourcentage							
Ensemble	**13**	**18**	**16**	**16**	**13**	**14**	**25**
Par taille d'entreprise (3) :							
0 à 9 salariés	41	23	15	14	25	15	34
10 à 249 salariés	13	16	13	15	15	15	21
250 salariés ou plus	12	19	17	17	12	14	26
Par secteur d'activité :							
Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	12	17	15	15	nd	13	24
Fabrication de glaces et sorbets	28	29	29	30	nd	29	36

nd : non disponible

(1) Valeur ajoutée, y compris autres produits et autres charges + subventions d'exploitation - impôts et taxes

(2) Valeur ajoutée, y compris autres produits et autres charges + subventions d'exploitation - impôts et taxes / Chiffre d'affaires hors taxes.

(3) Les tranches de taille d'entreprises sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise.

Lecture : en Allemagne, en 2016, les entreprises du secteur de la fabrication de produits laitiers génèrent près de 3,5 milliards d'euros de valeur ajoutée aux coûts des facteurs. Le taux de valeur ajoutée est de 13 % en Allemagne.

Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de produits laitiers.

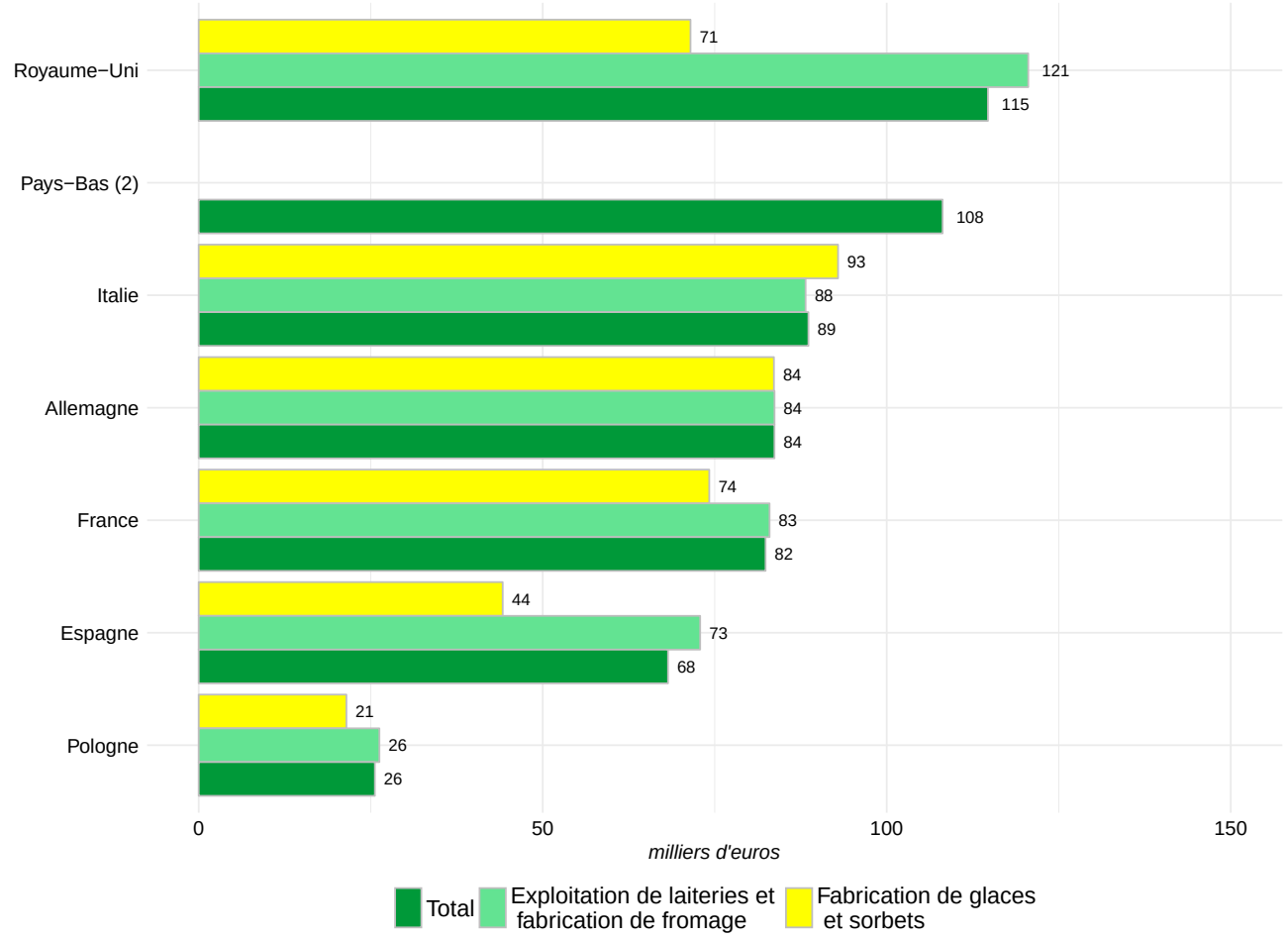
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Productivité apparente du travail : la France dans la moyenne

Avec 82 000 euros de valeur ajoutée par salarié en équivalent temps plein en moyenne, la France est proche de l'Allemagne (84 000 euros) et de l'Italie (89 000 euros), mais nettement en deçà des Pays-Bas (108 000 euros) et du Royaume-Uni (115 000 euros) (*figure 28*).

Dans le secteur de la fabrication de glaces et sorbet, la productivité apparente du travail est plus faible (sauf en Italie et Allemagne).

Figure 28 – **Productivité apparente du travail en équivalent temps plein(1), par secteur d'activité - en 2016**
Fabrication de produits laitiers



(1) Valeur ajoutée aux coûts des facteurs / nombre salariés en équivalent temps plein.
(2) Valeur ajoutée non disponible pour les Pays-Bas pour les entreprises de moins de 250 salariés en équivalent temps plein.
Lecture : au Royaume-Uni, en 2016, la fabrication de produits laitiers produit, en moyenne, 115 000 euros de valeur ajoutée aux coûts des facteurs par salarié en équivalent temps plein.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de produits laitiers.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Taux d'investissement corporel : plus élevé aux Pays-Bas, dans la moyenne en France

En termes d'investissement corporel brut (hors brevets, licences...)[7], la France arrive en tête avec 930 millions d'euros par an, en moyenne entre 2012 et 2016. L'Allemagne se place en deuxième position avec 770 millions d'euros loin devant la Pologne avec 210 millions (*figure 29*).

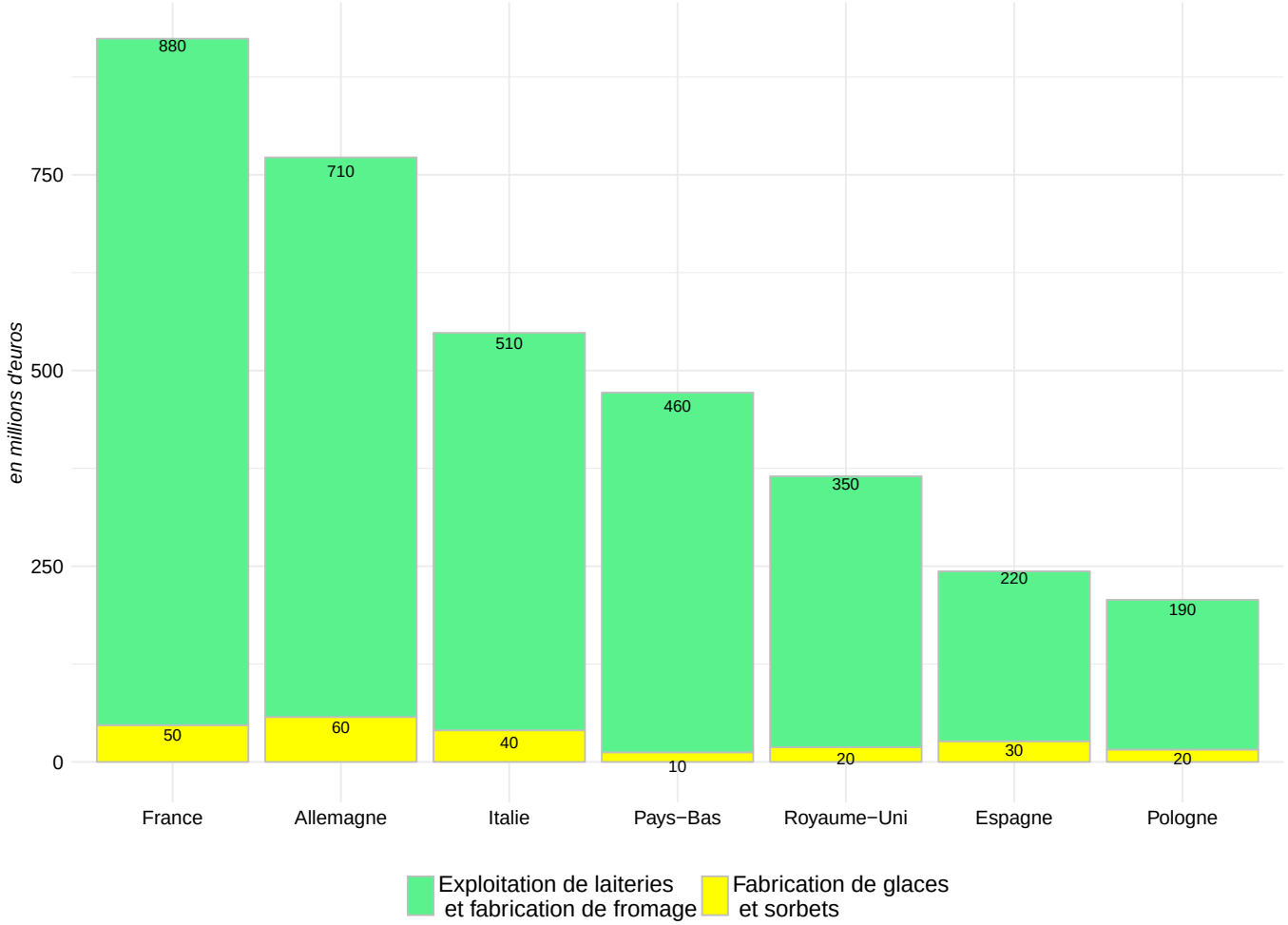
L'investissement corporel brut bénéficie pour plus de 92 % au secteur de l'exploitation de laiteries et de fabrication de fromage.

Le taux d'investissement dépasse 20 % en moyenne annuelle sur la période 2012-2016 en Allemagne,

7. Au niveau européen, l'investissement corporel brut n'est pas disponible par tranche de taille d'entreprise, mais seulement par secteur d'activité au niveau classe.

en Pologne, en France et en Italie (*figure 30*) et est le plus élevé aux Pays-Bas (34 %). À l'inverse, il est plus faible en Espagne (15 %) ou au Royaume-Uni (14 %).

Figure 29 – **Investissement corporel brut par secteur d'activité - en moyenne annuelle entre 2012 et 2016**
Fabrication de produits laitiers



Lecture : entre 2012 et 2016, en France, la fabrication de glaces et sorbets bénéficie de 50 millions d'euros d'investissement corporel brut, en moyenne, chaque année.
Champ : entreprises ayant pour activité principale la fabrication de produits laitiers.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2012-2016 (extrait en août 2019), traitements SSP

Figure 30 – **Taux d'investissement(1), par secteur d'activité - en moyenne annuelle entre 2012 et 2016**
Fabrication de produits laitiers

%

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**24**	**15**	**21**	**20**	**34**	**23**	**14**
Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	25	15	21	20	nd	24	15
Fabrication de glaces et sorbets	15	15	18	16	nd	16	11

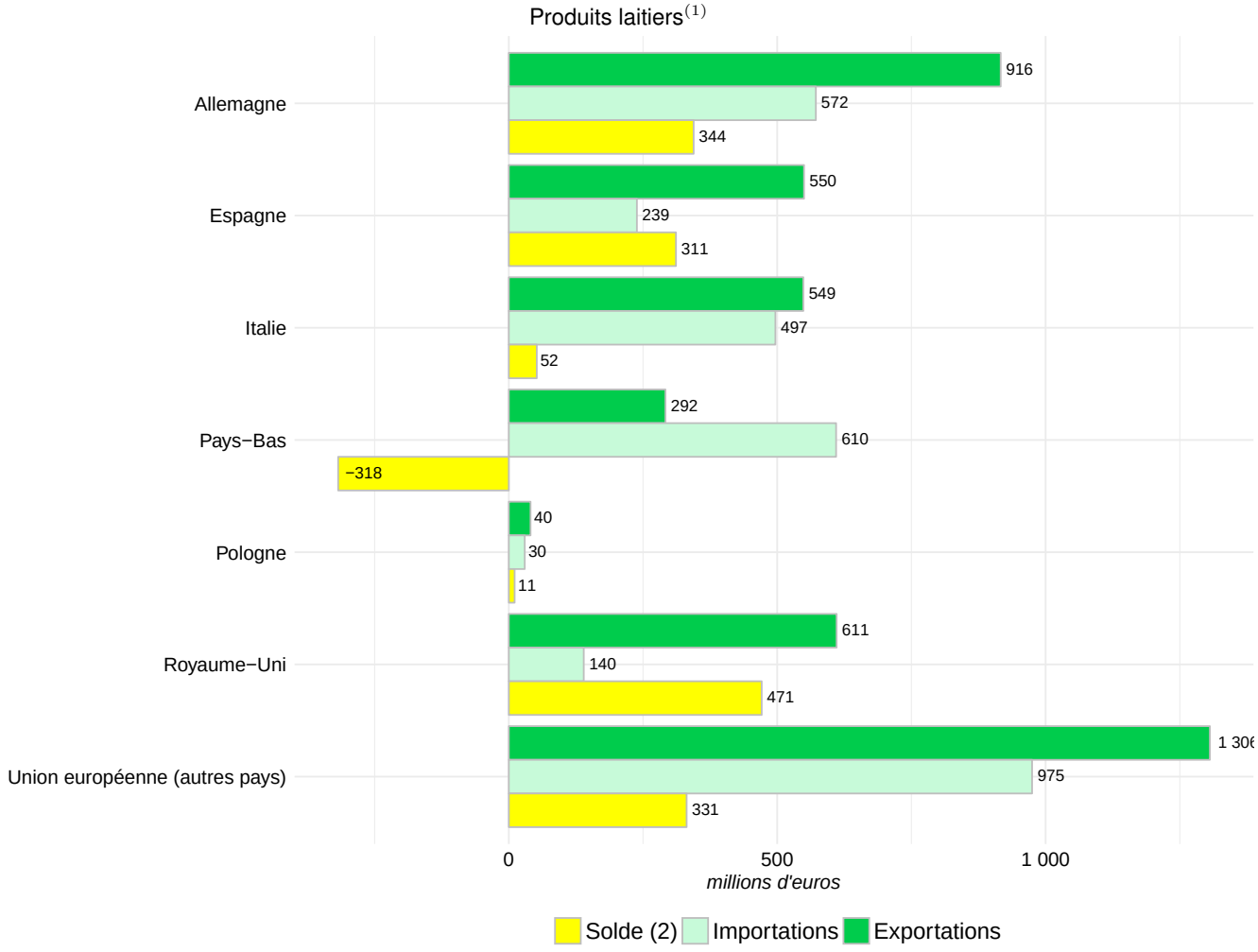
(1) Investissement corporel brut / valeur ajoutée (ici aux coûts des facteurs)
Lecture : entre 2012 et 2016, en Allemagne, les entreprises du secteur de la fabrication de produits laitiers ont un taux d'investissement moyen de 24 % chaque année.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de produits laitiers.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

La balance commerciale de la France très bénéficiaire, sauf vis-à-vis des Pays-Bas

Le solde des échanges de produits laitiers est excédentaire pour la France : 3 milliards d'euros en 2016, dont 1,2 milliards d'euros avec l'Union européenne (*figure 31*). La France exporte plus de 900 millions d'euros de produits laitiers vers l'Allemagne, 600 millions vers le Royaume-Uni, et environ 550 millions vers l'Espagne et l'Italie. La balance commerciale est positive vis-à-vis de l'ensemble de ces principaux partenaires européens (entre +11 millions pour la Pologne et +470 millions d'euros pour le Royaume-Uni), sauf pour les Pays-Bas (-320 millions d'euros).

À un niveau plus détaillé, des déficits commerciaux s'observent vis-à-vis de l'Italie et des Pays-Bas pour les fromages et vis-à-vis de la plupart des pays européens (notamment les Pays-Bas et, dans une moindre mesure l'Allemagne) pour le beurre et les pâtes à tartiner (*figure 32*).

Figure 31 – **Importations et exportations de la France vers ses principaux partenaires européens - en 2016**



(1) Contrairement au reste du dossier, la nomenclature utilisée est une nomenclature de branches et non en secteurs d'activité.
(2) Exportations - Importations.
Lecture : en 2016, la France exporte pour 916 millions d'euros de produits laitiers vers l'Allemagne. La même année, elle en importe pour 572 millions d'euros, ce qui induit une balance commerciale excédentaire de 344 millions d'euros pour ces produits.
Champ : produits en branches (regroupement à partir des CPF rév. 2 à 3 niveaux : 10.5 - Produits laitiers).
Source : Douanes, traitements SSP

Figure 32 – **Importations et exportations de la France vers ses principaux partenaires européens - en 2016**
Produits laitiers (1)

Millions d'euros

		Allemagne	Espagne	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni	Union européenn (autres pays)
Lait et autres produits laitiers (2)								
	Exports	158,5	224,7	319,7	164,1	11,5	249,8	374,6
	Imports	206,7	134,8	40,5	130,6	8,7	24,5	415,9
	Solde (3)	*-48,2*	*89,9*	*279,2*	*33,5*	*2,8*	*225,3*	*-41,3*
Beurre et pâtes à tartiner laitières								
	Exports	18,4	15,9	41,8	24,1	2,4	33,3	72,8
	Imports	85,6	19,9	3,3	175,1	7,1	16,9	293,8
	Solde (3)	*-67,2*	*-4,0*	*38,5*	*-151,0*	*-4,7*	*16,4*	*-221,0*
Fromages								
	Exports	702,6	257,0	171,0	91,4	23,7	287,7	758,7
	Imports	219,2	64,3	417,9	284,4	8,6	87,8	212,3
	Solde (3)	*483,4*	*192,7*	*-246,9*	*-193,0*	*15,1*	*199,9*	*546,4*
Glaces et sorbets								
	Exports	36,9	52,4	16,3	12,3	2,9	39,8	99,9
	Imports	60,5	19,6	34,9	19,6	5,3	10,2	52,9
	Solde (3)	*-23,6*	*32,8*	*-18,6*	*-7,3*	*-2,4*	*29,6*	*47,0*

(1) Contrairement au reste du dossier, la nomenclature utilisée est une nomenclature de branches et non en secteurs d'activité.
(2) « Lait et autres produits laitiers » correspond au regroupement des produits suivants : Laits liquides et crème de lait (10.51.1), Lait sec (10.51.2) et autres produits laitiers (10.51.5).
(3) Solde = exportations - importations. Il donne la balance commerciale pour une famille de produits.
Lecture : en 2016, la France exporte pour 703 millions d'euros de fromage vers l'Allemagne. À l'inverse, la France importe pour 219 millions d'euros de fromages d'Allemagne. La balance commerciale du fromage est donc excédentaire pour la France (484 millions d'euros) vis-à-vis de l'Allemagne.
Champ : pays européens vers lesquels la France exporte des produits laitiers. Produits en branches détaillés au niveau 5 de la nomenclature CPF rév. 2, produits 10.5 - "Produits laitiers").
Source : Douanes, traitements SSP

La fabrication de produits laitiers en France

En France, la fabrication de fromage est une activité très importante, tant sur le plan du chiffre d'affaires (62 % du secteur), de l'emploi salarié (65 % des ETP), du nombre d'entreprises (52 %), de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs (66 %) ou de l'investissement corporel (63 %) en 2016 (*figure 33*).

La deuxième activité notable est la fabrication de lait liquide et de produits frais (21 % des ETP et de la valeur ajoutée). Elle comporte les activités de production de laits pasteurisés, de crèmes de lait liquides frais, de yaourts et desserts lactés frais (hors laits en poudre, laits concentrés, crème solide, lactosérum...).

Les entreprises les plus grandes se situent dans les secteurs de la fabrication de beurre ainsi que de lait liquide et de produits frais (respectivement 122 et 93 ETP par entreprise en moyenne).

Figure 33 – **La fabrication de produits laitiers en France - en 2016**

	Unité	Total	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Fabrication de beurre	Fabrication de fromage	Fabrication d'autres produits laitiers	Fabrication de glaces et sorbets
Chiffres d'affaires (a)	*Millions d'euros*	29 160	7 390	910	18 160	1 740	960
Effectif salarié en ETP (b)	*Nombre*	55 980	11 490	1 220	36 330	3 240	3 710
Effectif salarié (c)	*Nombre*	60 110	12 210	1 300	39 100	3 430	4 070
Taux d'ETP (b/c)	*%*	*93*	*94*	*94*	*93*	*94*	*91*
Nombre d'entreprises (d)	*Nombre*	1 220	120	10	630	60	400
Effectif ETP moyen par entreprise (b/d)	*%*	*46*	*93*	*122*	*57*	*58*	*9*
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs (e)	*Millions d'euros*	4 610	980	120	3 020	220	280
Taux de valeur ajoutée (e/a)	*%*	*16*	*13*	*13*	*17*	*13*	*29*
Productivité apparente du travail (e/b)	Milliers d'euros	*82*	*85*	*98*	*83*	*67*	*74*
Investissement corporel brut (f)	*Millions d'euros*	1 120	210	30	700	120	50
Taux d'investissement (f/e)	*%*	*24*	*21*	*28*	*23*	*56*	*19*

Lecture : en 2016, le chiffre d'affaires des entreprises dont l'activité principale est la fabrication de lait liquide et de produits frais s'élève à près de 7,4 milliards d'euros.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de produits laitiers.

Source : Insee Esane, traitements SSP

La fabrication de boissons

Plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France, au Royaume-Uni et en Allemagne

Le secteur comprend les entreprises qui ont pour activité principale la production de boissons alcoolisées ou la mise en bouteille d'eau minérale (hors fabrication de jus de fruits).

La France, première du secteur (29,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016) est suivie par le Royaume-Uni et l'Allemagne qui dépassent 20 milliards d'euros (*figure 34*).

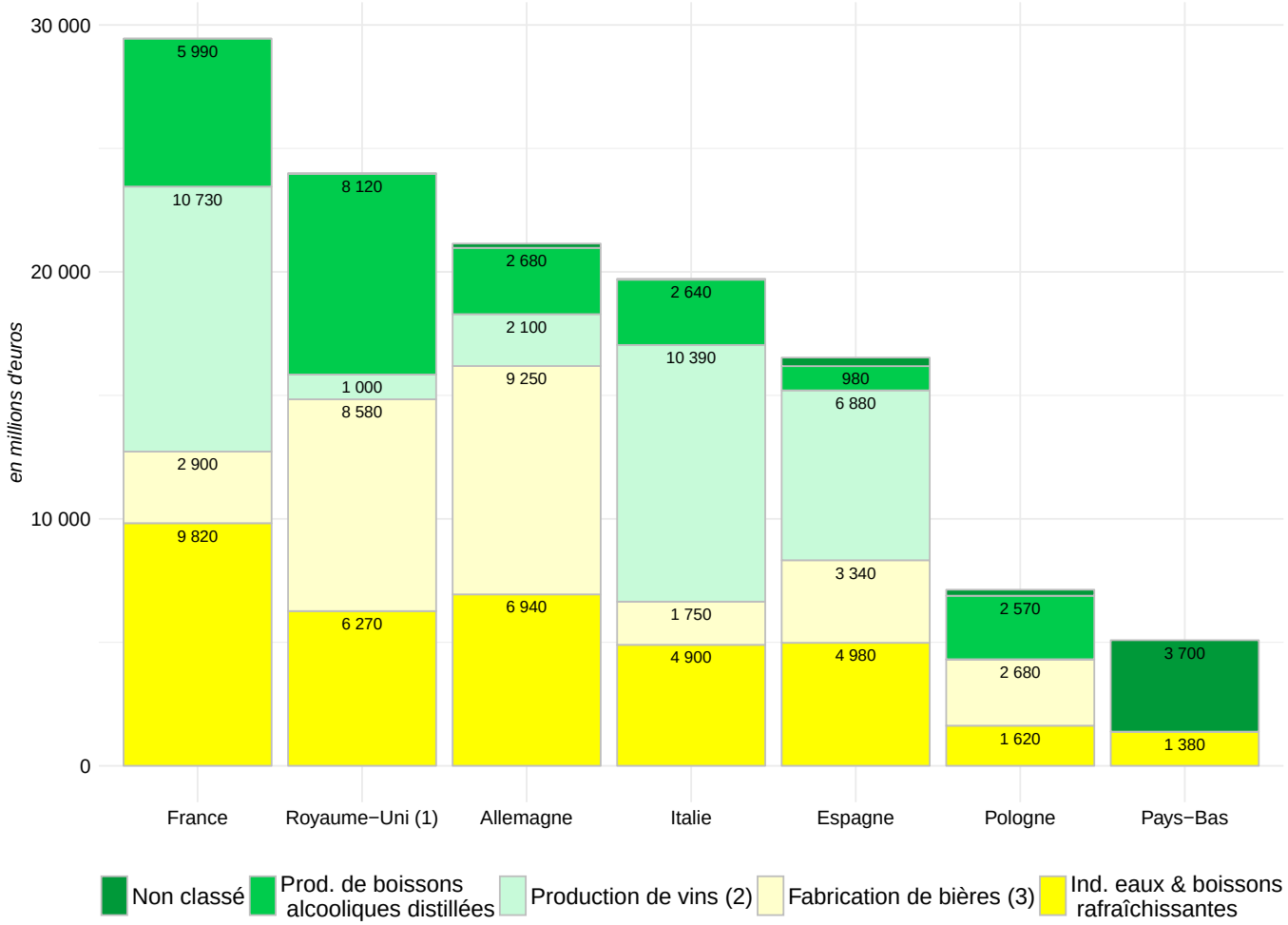
Les industries des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes représente entre 23 % (Pologne) et 33 % (France et Allemagne) du chiffre d'affaires.

Dans le sud de l'Europe, la production de vins est prépondérante : 53 % du chiffre d'affaires du secteur en Italie, 42 % en Espagne et 36 % en France. À l'inverse, les pays plus au nord produisent plus de bière et de malt : 44 % en Allemagne, 38 % en Pologne et 36 % au Royaume-Uni (10 % en France).

La production de boissons alcooliques distillées (whisky, cognac, rhum, vodka, eaux de vie, liqueurs...) est particulièrement importante en Pologne (36 %), au Royaume-Uni (34 %), et, dans une moindre mesure, en France (20 % du chiffre d'affaires en 2016).

Figure 34 – **Chiffre d'affaires par secteur d'activité - en 2016**

Fabrication de boissons



(1) Données partielles pour le Royaume-Uni en 2016 : chiffre d'affaires des secteurs 11.02 et 11.04 (et total) indisponibles.
(2) Production de vin (de raisin) - 11.02 + Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.
(3) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.
Lecture : en France, en 2016, la production de boissons alcooliques distillées génère près de 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires.
Champ : entreprises ayant pour activité principale la fabrication de boissons.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Les salariés travaillent plutôt dans les plus grandes entreprises

En nombre de salariés (*figure 35*), comme en équivalent temps plein (*figure 36*), plus de 60 000 salariés travaillent dans la fabrication de boissons en Allemagne et au Royaume-Uni qui est le premier employeur européen de ce secteur (46 500 salariés en France).

Aux Pays-Bas, en Pologne, en France et en Allemagne, les salariés sont plus nombreux dans les entreprises de plus de 250 salariés, qui regroupent respectivement 72 %, 63 % et 45 % des salariés du secteur. À l'inverse, les entreprises de moins de 10 salariés représentent au maximum 15 % des salariés du secteur, en Espagne.

À l'image du chiffre d'affaires, entre 24 % (Espagne) et 40% (Pologne) des salariés travaillent dans l'industrie des eaux minérales et autres eaux d'embouteillages et des boissons rafraîchissantes (sauf au Royaume-Uni qui ne comprend que 12 % des salariés dans ce sous-secteur). L'Espagne, l'Italie et la France comptent plus de 18 700 salariés dans le secteur du vin (respectivement 54 %, 53 % et 40 % des effectifs salariés de la fabrication de boissons de ces pays). La fabrication de bières mobilise quant à elle 79 % des salariés du secteur au Royaume-Uni, 59 % aux Pays-Bas et 47 % en Allemagne.

Figure 35 – **Effectifs salariés, par taille d'entreprise(1) et secteur d'activité - en 2016**
Fabrication de boissons

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble (2)	**67 440**	**47 470**	**46 500**	**36 380**	**6 650**	**22 870**	**98 030**
Par taille d'entreprise (1)							
0 à 9 salariés	2 270	7 330	5 130	4 270	450	1 160	3 060
10 à 249 salariés	35 060	24 440	20 580	21 390	1 420	7 340	nd
250 salariés ou plus	30 100	15 700	20 780	10 720	4 770	14 370	nd
Par secteur d'activité							
Production de boissons alcooliques distillées	4 620	3 150	8 780	4 360	600	4 180	7 170
Production de vins (3)	4 320	25 710	18 690	19 270	20	120	2 210
Fabrication de bières (4)	31 610	6 650	4 400	3 010	3 910	8 220	77 220
Ind. eaux & boissons rafraîchissantes	26 120	11 520	14 640	9 690	2 000	9 130	11 430
Non classé (5)	770	430	0	50	110	1 230	0

nd : non dispnonible
(1) Les tranches de taille d'entreprises sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise.
(2) Les données de l'ensemble ne somment pas pour des questions d'arrondi.
(3) Production de vin (de raisin) - 11.02 + Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.
(4) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.
(5) Certains croisements ne sont pas disponibles sur Eurostat pour cause de fragilité de la donnée ou de secret statistique.
Lecture : en Allemagne, en 2016, 67 440 personnes travaillent dans les entreprises du secteur de la fabrication de boissons. Ils sont principalement employés dans les entreprises employant de 10 à 249 salariés (pour 35 060 d'entre eux).
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de boissons.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Au Royaume-Uni et en Italie, le nombre de salariés en équivalent temps plein est inférieur de 20 % et 16 % au nombre total de salariés employés dans ce secteur. Il est inférieur de 7 % à 3 % dans les autres pays[8].

8. À noter que les salariés « non classés », c'est-à-dire pour lesquels on ne peut attribuer un secteur principal d'activité à l'entreprise employeuse sont nombreux, en équivalent temps plein, comme en effectifs.

Figure 36 – **Effectifs salariés en équivalent temps plein, par secteur d'activité - en 2016**
Fabrication de boissons

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**62 440**	**45 320**	**43 780**	**30 520**	**6 160**	**22 080**	**78 120**
Production de boissons alcooliques distillées	4 100	3 030	8 220	3 670	540	4 020	6 910
Production de vins (1)	3 820	24 120	17 520	15 950	10	120	2 090
Fabrication de bières (2)	28 750	6 540	4 080	2 600	3 560	7 950	58 080
Ind. eaux & boissons rafraîchissantes	25 100	11 210	13 970	8 260	1 940	8 810	11 040
Non classé (3)	670	420	0	40	100	1 190	0

(1) Production de vin (de raisin) - 11.02 + Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.
(2) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.
(3) Certains croisements ne sont pas disponibles sur Eurostat pour cause de fragilité de la donnée ou de secret statistique.
Lecture : en Allemagne, en 2016, 62 440 salariés (en équivalent temps plein) travaillent dans les entreprises du secteur de la fabrication de boissons. Ils sont majoritairement employés dans le secteur de la fabrication de bières (28 750 salariés en équivalent temps plein).
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de boissons.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Plus des trois quarts des entreprises ont moins de 10 salariés, sauf en Allemagne

Le secteur de la fabrication de boisson concerne 4 900 entreprises en Espagne et près de 4 000 en France (*figure 37*). Plus des trois quart des entreprises emploient moins de 10 salariés, sauf pour l'Allemagne (63 %).

En Espagne et, dans une moindre mesure, en Italie et en France, la production viticole regroupe le plus grand nombre d'entreprises (respectivement 81 %, 63 % et 45 %). Aux Pays-Bas, comme au Royaume-Uni, la fabrication de bière et de malt rassemble le plus grand nombre d'entreprises (63 %).

La taille moyenne des entreprises est trois fois plus élevée en Allemagne (29 ETP par entreprise), en Pologne (34) ou au Royaume-Uni (39) qu'en France (11) ou aux Pays-Bas (*figure 38*).

Ces écarts s'expliquent principalement par une taille moyenne supérieure des entreprises de ces trois pays dans le secteur de la fabrication de bières et, en Allemagne, dans l'industrie des eaux et boissons rafraîchissantes (97 ETP en moyenne). De façon générale, cette industrie rassemble les plus grandes entreprises en moyenne, sauf en Pologne et au Royaume-Uni.

Figure 37 – **Nombre d'entreprises, par taille(1) et secteur d'activité - en 2016**

Fabrication de boissons

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**2 170**	**4 910**	**3 950**	**3 390**	**560**	**650**	**1 980**
Par taille d'entreprise (1)							
0 à 9 salariés	1 360	4 040	3 360	2 640	530	510	1 680
10 à 249 salariés	770	850	nd	730	30	130	nd
250 salariés ou plus	40	30	nd	20	10	20	nd
Par secteur d'activité							
Production de boissons alcooliques distillées	740	300	940	530	80	110	340
Production de vins (2)	260	3 990	1 770	2 120	80	80	120
Fabrication de bières (3)	770	350	970	500	350	160	1 240
Ind. eaux & boissons rafraîchissantes	260	260	270	230	50	300	290
Non classé (4)	130	10	0	10	0	0	0

nd : non disponible

(1) Les tranches de taille d'entreprises sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise

(2) Production de vin (de raisin) - 11.02 + Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.

(3) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.

(4) Certains croisements ne sont pas disponibles sur Eurostat pour cause de fragilité de la donnée ou de secret statistique.

Lecture : en Allemagne, en 2016, 2 170 entreprises travaillent dans le secteur de la fabrication de boissons. Les moins de 10 salariés sont 1 360, contre 770 pour les entreprises employant de 10 à 249 salariés. Les entreprises de 250 salariés ou plus sont environ 40 en Allemagne. La fabrication de bières compte le plus grand nombre d'entreprises de ce secteur avec 770 entreprises.

Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de boissons.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Figure 38 – **Taille moyenne des entreprises, par secteur d'activité - en 2016**

Fabrication de boissons

Nombre de salariés en équivalent temps plein par entreprise

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**29**	**9**	**11**	**9**	**11**	**34**	**39**
Production de boissons alcooliques distillées	6	10	9	7	7	37	20
Production de vins (1)	15	6	10	8	0	2	17
Fabrication de bières (2)	37	19	4	5	10	50	47
Ind. eaux & boissons rafraîchissantes	97	43	52	36	39	29	38

(1) Production de vin (de raisin) - 11.02 + Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.

(2) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.

Lecture : en Allemagne, en 2016, la taille moyenne d'une entreprise s'élève à 29 salariés (en équivalent temps plein) dans le secteur de la farbication de boissons.

Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de boissons.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

La création de valeur, principalement dans les entreprises de plus de 10 salariés

En termes de valeur ajoutée, la fabrication de bière et de malt génère 48 % de la VACF en Allemagne et 45 % en Pologne (*figure 39*).
En 2016, la production de vins (de raisin mais également de cidre et d'autres boissons fermentées non distillées) est majeure dans la création de valeur ajoutée en Italie, en Espagne et en France (respectivement 43 %, 40 % et 34 % de la VACF de chaque pays) avec plus d'1,6 milliards d'euros par pays.
Les taux de valeur ajoutée (aux coûts des facteurs), sont nettement plus élevés que ceux des autres secteurs : de 19 % en Pologne à 33 % au Royaume-Uni (22 % en France).

Figure 39 – **Valeur ajoutée aux coûts des facteurs(1) et taux de valeur ajoutée(2) - en 2016**
Fabrication de boissons

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs - en millions d'euros							
Ensemble	**5 770**	**4 200**	**6 560**	**4 140**	**1 470**	**1 360**	**7 980**
Par taille d'entreprise (3) :							
0 à 9 salariés	130	320	410	280	nd	10	210
10 à 249 salariés	2 510	1 790	2 240	2 260	nd	280	nd
250 salariés ou plus	3 130	2 090	3 910	1 600	nd	1 070	nd
Par secteur d'activité :							
Production de boissons alcooliques distillées	390	290	1 800	740	nd	280	3 230
Production de vins (4)	380	1 670	2 220	1 790	nd	nd	110
Fabrication de bières (5)	2 790	1 240	600	370	nd	610	2 540
Ind. eaux & boissons rafraîchissantes	2 180	920	1 950	1 230	330	430	2 540
Non classé (6)	40	80	0	0	1 140	40	nd
Taux de valeur ajoutée aux coûts des facteurs - en pourcentage							
Ensemble	**27**	**25**	**22**	**21**	**29**	**19**	**33**
Par taille d'entreprise (3) :							
0 à 9 salariés	24	22	17	16	nd	12	43
10 à 249 salariés	26	26	19	19	nd	21	nd
250 salariés ou plus	29	26	26	26	nd	19	nd
Par secteur d'activité :							
Production de boissons alcooliques distillées	14	29	30	28	nd	11	40
Production de vins (4)	18	24	21	17	nd	22	11
Fabrication de bières (5)	30	37	21	21	nd	23	30
Ind. eaux & boissons rafraîchissantes	31	18	20	25	24	27	41

nd : non disponible
(1) Valeur ajoutée, y compris autres produits et autres charges + subventions d'exploitation - impôts et taxes
(2) Valeur ajoutée, y compris autres produits et autres charges + subventions d'exploitation - impôts et taxes / Chiffre d'affaires hors taxes.
(3) Les tranches de taille d'entreprises sont déterminées par Eurostat à partir du nombre de personnes occupées par l'entreprise.
(4) Production de vin (de raisin) - 11.02 + Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.
(5) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.
(6) Certains croisements ne sont pas disponibles sur Eurostat pour cause de fragilité de la donnée ou de secret statistique.
Lecture : en Allemagne, en 2016, les entreprises du secteur de la fabrication de boissons génèrent près de 5,8 milliards d'euros de valeur ajoutée aux coûts des facteurs. Le taux de valeur ajoutée est de 27 % en Allemagne dans ce secteur.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de boissons.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

La productivité apparente du travail, les Pays-Bas et la France en tête

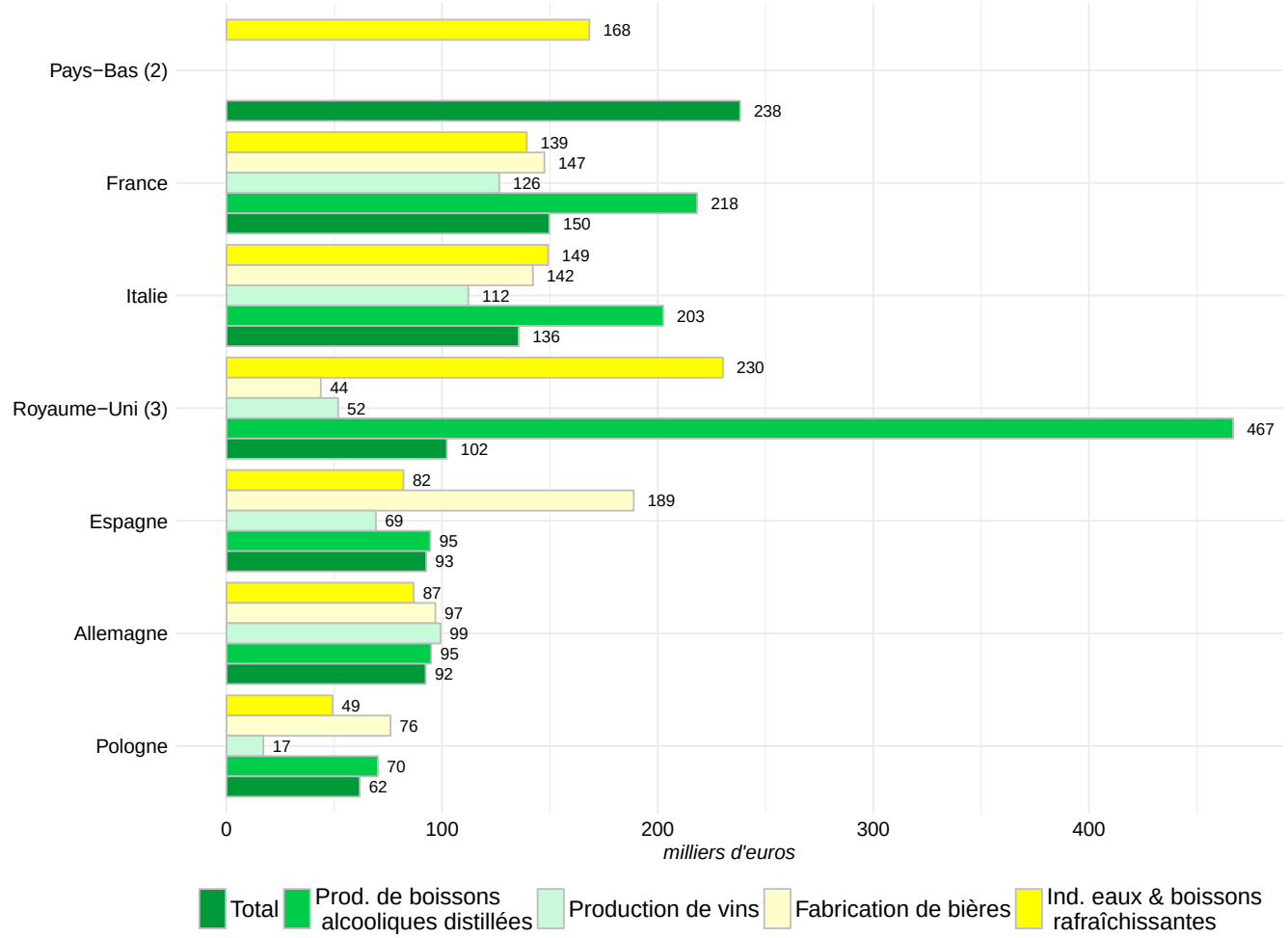
Avec 238 000 euros de valeur ajoutée aux coûts des facteurs par salarié en équivalent temps plein en moyenne, les Pays-Bas arrivent en tête, suivi de la France (150 000 euros par salariés) pour le secteur de la fabrication de boissons (*figure 40*).

Dans tous les pays, la productivité de ce secteur est plus élevée que celle de la fabrication de produits laitiers et même au moins deux fois plus forte que celle de la transformation et la conservation de la viande et préparation de produits à base de viande. Dans le cas de la Pologne, la productivité apparente du travail (62 000 euros) est plus de deux fois plus élevée que pour le lait et plus de trois fois que la productivité du secteur de la viande.

La production de boissons alcoolique distillée présente une productivité apparente du travail plus forte dans presque tous les pays même si elle est plus marquée au Royaume-Uni, en France ou en Italie. À l'inverse, en Espagne, la fabrication de bières est le premier secteur en termes de productivité (189 000 euros par ETP).

Figure 40 – **Productivité apparente du travail, en équivalent temps plein(1), par secteur d'activité - en 2016**

Fabrication de boissons



(1) Valeur ajoutée aux coûts des facteurs (en milliers d'euros) / nombre salariés en équivalent temps plein.
(2) Valeur ajoutée disponible aux Pays-Bas, pour le total et l'industrie des eaux et boissons rafraîchissantes.
(3) Valeur ajoutée du total estimée pour le Royaume-Uni à partir du total 2012 auquel on applique l'évolution des industries alimentaires.
Lecture : aux Pays-Bas, la fabrication de boissons produit, en moyenne, 238 000 euros de valeur ajoutée aux coûts des facteurs par salarié en équivalent temps plein, en 2016.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de boissons.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2016 (extrait en mars 2019), traitements SSP

Taux d'investissement : plus élevée en Allemagne et en Pologne ; plus faible en France et aux Pays-Bas

L'investissement corporel brut (c'est-à-dire en biens d'équipement) dépasse le milliard d'euros annuel en Allemagne, au Royaume-Uni et en France en moyenne entre 2012 et 2016 (*figure 41*).

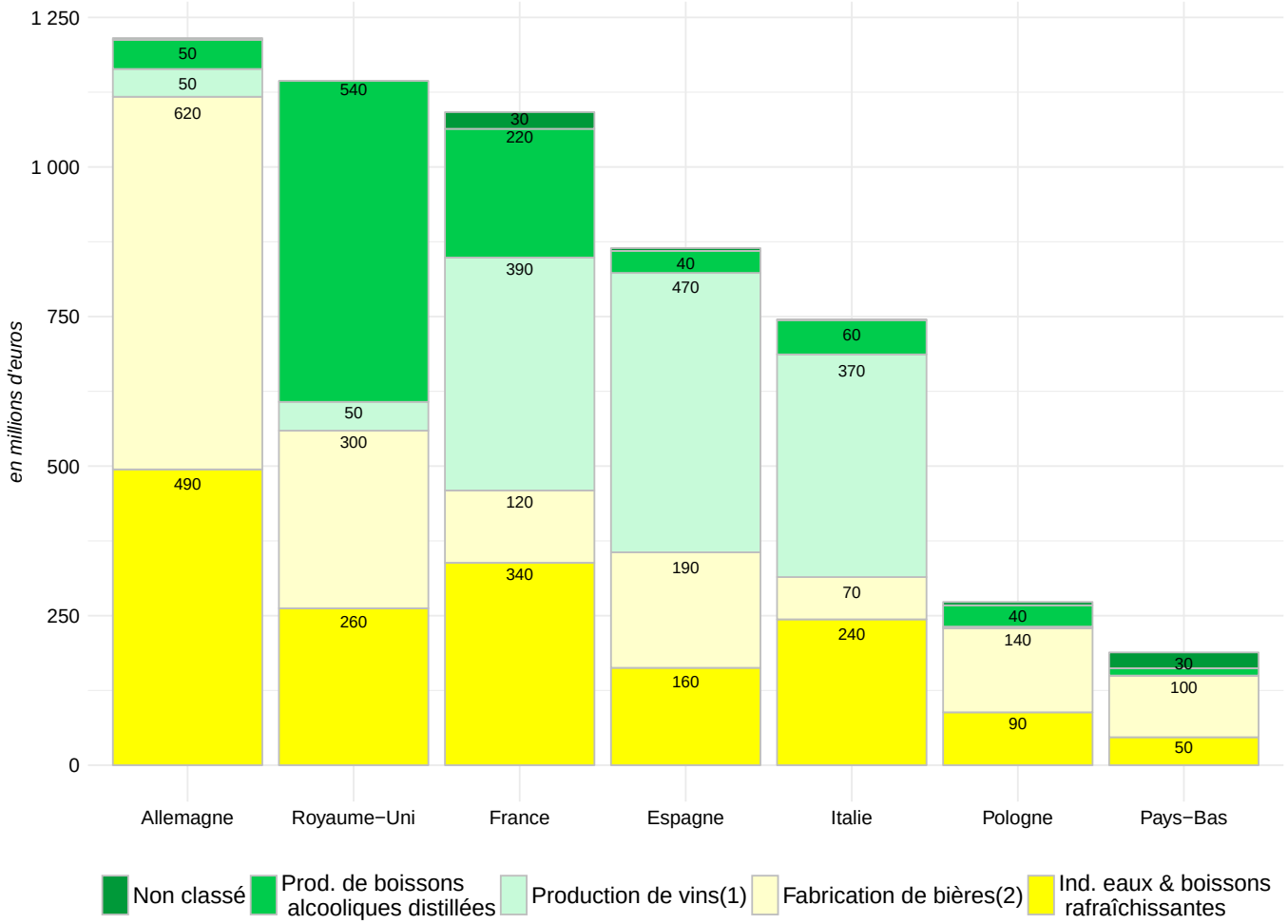
L'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes bénéficie d'un investissement proportionnellement important dans tous les pays avec de 19 % (Espagne) à 40 % (Allemagne) des montants investis dans le secteur de la fabrication des boissons, en moyenne annuelle sur la période 2012-2016. La France investit en moyenne 340 millions d'euros (31 % des investissements) par an dans ce secteur.

Aux Pays-Bas, comme en Pologne et en Allemagne, la fabrication de bières concentre plus de la moitié des montants d'investissement corporel (respectivement 53 %, 52 % et 51 % des montants investis annuellement).

En Espagne et en Italie, les investissements se font principalement dans la production de vins respectivement (55 % et 49 % des montants investis).

Figure 41 – **Investissement corporel brut par secteur d'activité - en moyenne annuelle entre 2012 et 2016**

Fabrication de boissons



(1) Production de vin (de raisin) - 11.02 + Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.

(2) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.

Lecture : entre 2012 et 2016, en Allemagne, l'industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes bénéficie de 490 millions d'euros d'investissement corporel brut, par an en moyenne.

Champ : entreprises ayant pour activité principale la fabrication de boissons.

Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2012-2016 (extrait en août 2019), traitements SSP

Le taux d'investissement annuel moyen varie de 14 % pour les Pays-Bas et 17 % pour la France à 23 % pour l'Allemagne entre 2012 et 2016 (*figure 42*).

La production viticole bénéficie de de plus de 25 % de taux d'investissement annuel en Espagne (28 %) et en Italie (26 %) contre 17 % en France.

Les taux d'investissements de la fabrication de bières sont importants en Pologne (25 %) et en Allemagne (24 %) contrairement au Royaume-Uni (12 %), pays grand investisseur dans ce domaine.

Figure 42 – **Taux d'investissement(1), par secteur d'activité - en moyenne annuelle entre 2012 et 2016**
Fabrication de boissons

%

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Ensemble	**23**	**21**	**17**	**21**	**14**	**22**	**nd**
Production de boissons alcooliques distillées	13	12	13	9	nd	15	16
Production de vins (2)	14	28	17	26	nd	21	nd
Fabrication de bières (3)	24	18	17	19	nd	25	12
Ind. eaux & boissons rafraîchissantes	27	17	21	22	15	22	14

nd : non disponible
(1) Investissement corporel brut / valeur ajoutée (ici aux coûts des facteurs).
(2) Production de vin (de raisin) - 11.02 + Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.
(3) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.
Lecture : entre 2012 et 2016, en Allemagne, les entreprises du secteur de la fabrication de boissons ont un taux d'investissement annuel moyen de 23 %.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de boissons.
Source : Eurostat, Structural Business Statistics 2012-2016 (extrait en août 2019), traitements SSP

Balance commerciale de la France, fortement bénéficiaire

Selon les douanes, la France exporte pour 6 milliards d'euros de boissons [9] dans les pays de l'Union européenne (*figure 43*).

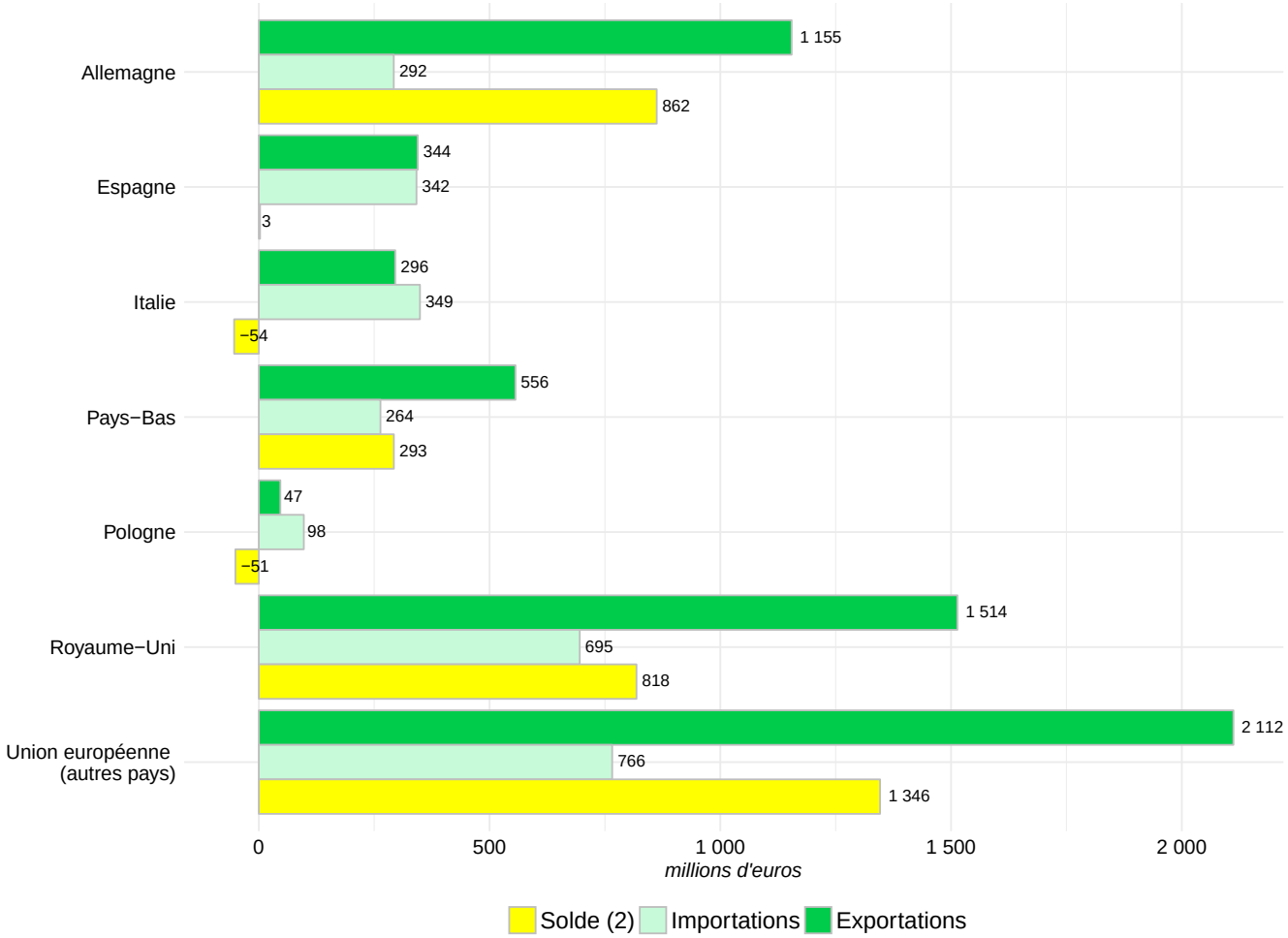
La balance commerciale de la France est très bénéficiaire tant vis-à-vis de l'Union européenne (+3,2 milliards d'euros en 2016) que du reste du monde (+8,3 milliards d'euros). Les situations sont toutefois contrastées vis-à-vis des principaux partenaires européens. Le solde commercial avec Allemagne (+860 millions d'euros), le Royaume-Uni (+820 millions) et les Pays-Bas (+290 millions) contraste avec les situations d'équilibre ou de léger déficits commerciaux avec l'Espagne (+3 millions), la Pologne ou l'Italie (-50 millions).

Décliné par produits (*figure 44*), le champagne (habituellement comptabilisé avec les vins) est un produit phare dans les exportations françaises de boissons. Il est principalement exporté vers le Royaume-Uni (450 millions d'euros en 2016), et dans une moindre mesure, l'Allemagne ou l'Italie.
Pour les autres vins (qui comprennent aussi le cidre), la balance commerciale de la France est positive pour tous les pays sauf l'Espagne (-240 millions d'euros) ou l'Italie (-130 millions).
Les boissons non alcoolisées (eaux minérale, limonade, soda, sirop ou autres apéritif sans alcool) sont à l'équilibre pour presque tous les pays.
La bière française est principalement exportée vers l'Espagne (110 millions d'euros) et la France importe des bières néerlandaises pour 130 millions d'euros.
Les boissons alcooliques distillées

9. Les données douanières, bien qu'en branches, donnent un complément d'information sur les pays partenaires de la France en termes de commerce extérieur. Les données portent sur les produits fabriqués et non les entreprises dont l'activité principale est la fabrication ce qui explique une part majoritaire de l'écart important entre les données en branche ou sectorielles.

(eaux de vies, alcools de canne ou de grains, liqueurs digestives ou spiritueux anisés) sont principalement exportées vers l'Allemagne (170 millions) et le Royaume-Uni (240 millions d'euros) qui est aussi le principal pays de provenance des importations (620 millions d'euros). D'après les sources douanières, l'excédent commercial des spiritueux en France (vis-à-vis du monde et pas seulement de l'Union européenne) aurait doublé entre 2009 et 2018 (*Pour en savoir plus*).

Figure 43 – **Importations et exportations de la France vers ses principaux partenaires européens - en 2016**
Boissons (1)



(1) Contrairement au reste du dossier, la nomenclature utilisée est une nomenclature de branches et non en secteurs d'activité.
(2) Exportations - Importations. Le solde donne la balance commerciale pour une famille de produits.
Lecture : en 2016, la France exporte pour 1 155 millions d'euros de boissons vers l'Allemagne. La même année, elle en importe pour 292 millions d'euros, ce qui induit une balance commerciale excédentaire de 862 millions d'euros pour ces produits.
Champ : produits en branches (regroupement à partir des CPF rév. 2 à 3 niveaux : 11.0 - Boissons).
Source : Douanes, traitements SSP

Figure 44 – **Importations et exportations de la France vers ses principaux partenaires européens - en 2016**
Boissons (1)

Millions d'euros

		Allemagne	Espagne	Italie	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni	Union européenn (autres pays)
Boissons alcoolisées distillées								
	Exports	173,6	75,1	51,9	84,9	13,4	241,0	312,6
	Imports	32,7	46,3	54,6	6,2	89,5	621,8	77,6
	Solde (2)	*140,9*	*28,8*	*-2,7*	*78,7*	*-76,1*	*-380,8*	*235,0*
Champagnes								
	Exports	190,4	77,6	135,3	50,9	6,5	450,5	321,6
	Imports	0,3	0,2	0,3	0,0	0,0	0,4	0,3
	Solde (2)	*190,1*	*77,4*	*135,0*	*50,9*	*6,5*	*450,1*	*321,3*
Autres vins (3)								
	Exports	531,7	23,8	33,0	297,5	24,5	654,7	803,6
	Imports	15,3	258,9	163,6	2,6	0,0	18,4	122,5
	Solde (2)	*516,4*	*-235,1*	*-130,6*	*294,9*	*24,5*	*636,3*	*681,1*
Bières et malt (4)								
	Exports	46,1	108,4	38,1	65,0	0,4	54,0	163,3
	Imports	83,2	4,1	7,5	128,8	1,1	20,0	403,2
	Solde (2)	*-37,1*	*104,3*	*30,6*	*-63,8*	*-0,7*	*34,0*	*-239,9*
Boissons non alcoolisées								
	Exports	212,9	59,5	37,5	57,9	1,9	113,5	510,8
	Imports	160,9	32,0	123,3	125,9	6,8	34,7	162,1
	Solde (2)	*52,0*	*27,5*	*-85,8*	*-68,0*	*-4,9*	*78,8*	*348,7*

(1) Contrairement au reste du dossier, la nomenclature utilisée est une nomenclature de branches et non en secteurs d'activité.
(2) Exportations - Importations. Le solde donne la balance commerciale pour une famille de produits.
(3) "Autres vins" correspond au regroupement des produits suivants : Vins de raisin (11.02) hors Champagne (code NC8 22.041.011), Cidre et autres vins de fruits (11.03) et Autres boissons fermentées non distillées (11.04).
(4) "Bières et malt" correspond au regroupement des produits suivants : Bière (11.05) et Malt (11.06).
Lecture : en 2016, la France exporte pour 173,6 millions d'euros de boissons alcooliques distillées vers l'Allemagne. À l'inverse, la France importe pour 32,7 millions d'euros de boissons alcooliques distillées d'Allemagne. La balance commerciale de ces produits est donc excédentaire pour la France (140,9 millions d'euros) vis-à-vis de l'Allemagne.
Champ : pays de l'Union européenne vers lesquels la France exporte des boissons. Produits en branches détaillé au niveau 4 de la nomenclature CPF rév. 2, produits 11.0 - "Boissons".
Source : Douanes, traitements SSP

La fabrication de boissons en France

En France, le détail des secteurs d'activité permet de séparer la fabrication de vins effervescents (champagnes, mousseux et crémants) de la vinification d'une part et de l'autre les industries des eaux de tables de la production de boissons rafraîchissantes (*figure 45*).
La fabrication de vins effervescents totalise près de 70 % de la valeur ajoutée de la production de vins avec 43 % des effectifs en équivalent temps plein et 28 % des entreprises. La productivité apparente du travail y est près de 3 fois supérieure au secteur de la vinification qui regroupe les activités de fabrication de vins partir de raisin de cuve, de moût de raisin concentré ou la fabrication de vins doux naturels et de vins de liqueur. L'industrie des eaux de table qui comprend la production d'eaux minérales naturelles et autres eaux embouteillées compte pour 40 % du chiffre d'affaires des industries des boissons non alcoolisées et regroupe les entreprises les plus grandes (71 ETP en moyenne). La production de boissons rafraîchissantes (citronnades, cola, boissons au thé, énergétiques ou à base de fruit, sirops, laits aromatisés... hors jus de fruits) génère 60 % du chiffre d'affaires alors qu'elle emploie à peine plus de la moitié des effectifs salariés de ce sous-secteur.

Figure 45 – **La fabrication de boissons en France - en 2016**

	Unité	Total	Production de boissons alcooliques distillées	Fabrication de vins effervescen	Vinification	Fabrication de cidre et autres boissons fermentées non distillées (1)	Fabrication de bières (2)	Industrie des eaux de table	Production de boissons rafraîchissa
Chiffres d'affaires (a)	*Millions d'euros*	29 450	5 990	5 870	4 640	220	2 900	3 920	5 900
Effectif salarié en ETP (b)	*Nombre*	43 780	8 220	7 290	9 630	600	4 080	6 790	7 180
Effectif salarié (c)	*Nombre*	46 500	8 780	7 740	10 300	650	4 400	7 110	7 520
Taux d'ETP (b/c)	*%*	*94*	*94*	*94*	*93*	*92*	*93*	*95*	*95*
Nombre d'entreprises (d)	*Nombre*	3 950	940	450	1 130	190	970	100	170
Effectif ETP moyen par entreprise (b/d)	*%*	*11*	*9*	*16*	*9*	*3*	*4*	*71*	*42*
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs (e)	*Millions d'euros*	6 560	1 790	1 470	700	40	600	940	1 000
Taux de valeur ajoutée (e/a)	*%*	*22*	*30*	*25*	*15*	*18*	*21*	*24*	*17*
Productivité apparente du travail (e/b)	Milliers d'euros	*150*	*218*	*202*	*73*	*69*	*147*	*139*	*140*
Investissement corporel brut (f)	*Millions d'euros*	1 020	250	30	220	20	150	160	190
Taux d'investissement (f/e)	*%*	*16*	*14*	*2*	*31*	*40*	*25*	*17*	*19*

(1) Fabrication de cidre et de vins de fruits - 11.03 + Production d'autres boissons fermentées non distillées - 11.04.
(2) Fabrication de bière - 11.05 + Fabrication de malt - 11.06.
Lecture : en 2016, les entreprises de production de boissons alcooliques distillées génèrent près de 6,0 milliards d'euros de chiffre d'affaires.
Champ : entreprises dont l'activité principale est la fabrication de boissons, en France.

Source : Insee Esane, traitements SSP

Annexe 1

Sources

Les données viennent principalement d'Eurostat. Elles sont harmonisées au niveau des concepts et des années de disponibilités, mais pas forcément de leurs mesures.

Les données comptables structurelles sur les entreprises : **SBS** (***Structural Business Statistics***) permettent de comparer les pays européens en termes d'industries alimentaires et de fabrication de boissons. Les données structurelles permettent un niveau de détail important par secteur ou ou par tranche de taille d'entreprise, pour une année. Si elles permettent une comparaison en coupe avec un niveau de fiabilité satisfaisante, les données ne sont pas mobilisables en séries temporelles.
Par ailleurs, certaines variables habituellement utilisées dans les ratios publiés en France ne sont pas disponibles dans les SBS. Par exemple, le chiffre d'affaires à l'export n'est pas disponible sur Eurostat. La mesure de valeur ajoutée est comprise aux coûts des facteurs (c'est-à-dire valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges + subventions d'exploitations - impôts et taxes) alors que pour les taux de marge, elle inclut habituellement les autres produits et autres charges. En France en 2016, la valeur ajoutée aux coûts des facteurs dans les industries agroalimentaires représente 92 % de la valeur ajoutée hors taxes de ce secteur.
Enfin, les données de certains pays de l'Union européenne ne sont pas publiés : chiffres d'affaires pour la fabrication de boissons en Irlande (la dernière donnée date de 2014) et au Royaume-Uni (dernière donnée en 2012). L'information est parfois disponible pour certaines tranches de taille d'entreprise (pour le Royaume-Uni), mais ne permettent pas de reconsitituer les totaux. Ceux-ci ont été estimés en appliquant l'évolution de l'industrie alimentaire à la fabrication de boissons pour ces deux pays.

Les **statistiques de court terme** ou ***Short terms statistics*** (**STS**) fournissent, à un pas annuel (mais aussi mensuel et trimestriel), l'évolution d'indicateurs économiques, comme le chiffre d'affaires (total, sur le marché intérieur, sur les marchés extérieurs en UE ou hors UE), les personnes occupées, le volume d'heures travaillées, les salaires bruts depuis 2000. Les données sont, le plus souvent, disponibles au niveau division de la NACE rév. 2 (sauf pour l'Allemagne qui publie des séries au niveau groupe).

Les données d'évolution de la démographie des entreprises, au niveau européen sont observées à un pas annuel dans les ***Business demography***. Eurostat collecte et diffuse des données sur le nombre de création et cessations d'entreprises, d'entreprises actives ainsi que le nombre de salariés afin d'analyser le dynamisme de l'économie marchande (sections B à N de la NACE rév. 2 sauf activités de holdings). Les données sont disponibles par secteur d'activité, pour l'industrie manufacturière d'une part et pour les industries alimentaires, la fabrication de boissons et la fabrication de produits à base de tabac ensemble. La profondeur temporelle remonte au maximum à 2004 pour l'Autriche, le Portugal ou la Slovénie. Pour la majeure partie des pays de l'Union les données sont disponibles à partir de 2008. Néanmoins, au vu des données manquantes, il n'est pas possible de reconstituer un historique avant l'élargissement de 2012.

Pour toutes les sources en comparaison européenne, l'**artisanat commercial** n'est pas séparé des industries alimentaires. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation définit, pour les statistiques annuelles d'entreprises, les industries agroalimentaires comme *les industries alimentaires et la fabrication de boissons à l'exception de l'artisanat commercial (sections 10 et 11 de la NACE rév. 2 à l'exception des sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D)*.

Annexe 2

Définitions

Artisanat commercial : ce secteur regroupe les entreprises ayant pour activité la charcuterie, la boulangerie, la boulangerie-pâtisserie, la pâtisserie, la cuisson de produits de boulangerie. Les codes NACE rév. 2 correspondants sont respectivement : 1013B, 1071B, 1071C et 1071D. En comparaisons internationales, ce secteur est regroupé avec l'industrie alimentaire.

Voir : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1072

Branche d'activité : Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

Voir : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1560

Catégorie d'entreprise : l'approche par catégorie d'entreprise est définie par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008. Ces catégories sont fondées sur la taille de l'entreprise en nombre de salariés mais également sur le chiffre d'affaires et le total du bilan. Elles ne sont pas disponibles au niveau européen.

CPF rév. 2 : nomenclature de produits française, qui vise à classer les biens et les services issus des activités économiques.

Voir : https://www.insee.fr/fr/information/2493496

Entreprise : au niveau européen, l'entreprise est définie par le règlement 693/93, annexe III. « *L'entreprise correspond à la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Une entreprise peut correspondre à une seule unité légale* ». Pour 2016, en France, sur le champ des industries agroalimentaires, les entreprises sont identifiées à partir des **unités légales** à l'exception de 4 unités profilées regroupant 147 unités légales. À partir de 2017, le traitement automatique des groupes (de toutes tailles) permettra de s'approcher de la définition d'Eurostat pour les données française. Au niveau strictement européen, le profilage de 240 groupes est réalisé par un groupe de travail. Quant à un profilage national, les autres pays européens ne publient pas selon la définition économique de l'entreprise. Plusieurs pays se sont engagés dans cet exercice : l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne, mais les pratiques ne sont pas harmonisées.

Filière agroalimentaire voir encadré ***filière agroalimentaire***

Industries agroalimentaires ou industries agricoles et alimentaires : la définition française, en terme d'entreprises (secteur) considère l'ensemble des entreprises dont l'activité principale, au sens de la **NAF rév. 2**, fait partie des « Industries alimentaires » et de la « Fabrication de boissons » à l'exclusion de l'**artisanat commercial**. En terme d'activité (branche), la France retient l'ensemble des activités de fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac. Les secteurs d'activités concernés sont les divisions 10 et 11 de la NACE rév. 2 à l'exception des sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D.
En comparaison européenne, les industries agroalimentaires recouvrent, en termes de secteurs, toutes les sections 10 et 11 de la NACE rév. 2, et car la nomenclature ne permet pas de distinguer l'artisanat commercial.

Industrie manufacturière : l'industrie manufacturière a pour objectif la transformation des biens, c'est-à-dire principalement la fabrication pour compte propre mais elle concerne aussi la réparation et l'installation d'équipements industriels ainsi que des opérations en sous-traitance pour un tiers donneur d'ordres. Cette activité correspond à la section C de la **NACE rév. 2**. Elle intègre les industries agroalimentaires.

Voir : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1934

NAF rév. 2 : nomenclature d'activités française en vigueur depuis le 1er janvier 2008. Elle est directement traduite et adaptée de la nomenclature d'activité européenne, la **NACE rév. 2**.

La NAF rév. 2 a une structure arborescente à 5 niveaux emboîtés.

- Niveau 1 : 21 sections, communes à la NAF, à la NACE et à la CITI [10].
- Niveau 2 : 88 divisions, communes à la NAF, à la NACE et à la CITI[10].
- Niveau 3 : 272 groupes communs à la NAF et à la NACE
- Niveau 4 : 615 classes, communes à la NAF et à la NACE (niveau le plus détaillé de la NACE).
- Niveau 5 : 732 sous-classes françaises.

Voir : https://www.insee.fr/fr/information/2406147

Personne occupée : « Le nombre de personnes occupées se définit, dans le contexte des statistiques structurelles sur les entreprises, comme le nombre total de personnes travaillant dans l'unité considérée (y compris les propriétaires exploitants, les associés exerçant une activité régulière dans l'unité en question et les aides familiaux non rémunérés) et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle (c'est par exemple le cas des représentants de commerce, des livreurs ou des équipes de réparation et d'entretien). En sont exclus la main-d'œuvre mise à la disposition de l'unité par des entreprises de travail temporaire, les personnes effectuant des travaux de réparation et d'entretien dans l'unité observée pour le compte d'autres entreprises ainsi que les appelés du contingent ».

Voir : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Persons_employed_-_SBS/fr

Secteur d'activité : l'activité principale exercée (APE) par une entreprise est déterminée à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs selon la nomenclature d'activités française (**NAF rév. 2**). Une entreprise appartient en totalité à un unique secteur d'activité lequel regroupe toutes les entreprises ayant la même activité principale. Le secteur d'activité constitue le cadre d'analyse le mieux adapté pour l'étude des données comptables. En effet, le compte de résultat n'est disponible que pour l'ensemble de l'entreprise.

Voir : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1831

Une **unité légale** est une entité juridique de droit public ou privé qui, d'après le règlement européen 696/93, correspond « *soit [à] des personnes morales, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui les possèdent ou qui en sont membres ; soit [à] des personnes physiques, qui, en tant qu'indépendants, exercent une activité économique* ». Une entreprise peut être constituée d'une ou plusieurs unités légales.

La **valeur ajoutée aux coûts des facteurs** (VACF) « est égale à la valeur ajoutée de laquelle on déduit les impôts sur la production (comme la contribution économique territoriale) et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation. Elle est aussi égale à la somme des frais de personnel et de l'excédent brut d'exploitation. » *Insee.fr*

10. CITI est une classification internationale des branches d'activité économique

Annexe 3

La filière agroalimentaire en France

La **filière agroalimentaire** recouvre les activités de la production agricole et de la pêche, de la fabrication de produits agroalimentaires, de la distribution et de la restauration. Le secteur des **entreprises agroalimentaires** couvre les industries alimentaires, la fabrication de boissons, l'artisanat commercial (charcuterie et boulangerie-pâtisserie) et le commerce de gros de produits agroalimentaires. Ce secteur est grisé dans le schéma ci-dessous qui reprend la nomenclature européenne en vigueur depuis 2008, la **NACE rév. 2**.

Le nombre de salariés en équivalent temps plein, en 2016, vient de la source Insee Esane.

L'**artisanat commercial** représente 7 % du chiffre d'affaires des industries alimentaires et de la fabrication de boissons mais 28 % des salariés en équivalent temps plein (*figure 46*). La taille moyenne des entreprises de l'artisanat commercial est de 4 salariés (en ETP), contre 22 dans les industries agroalimentaires.

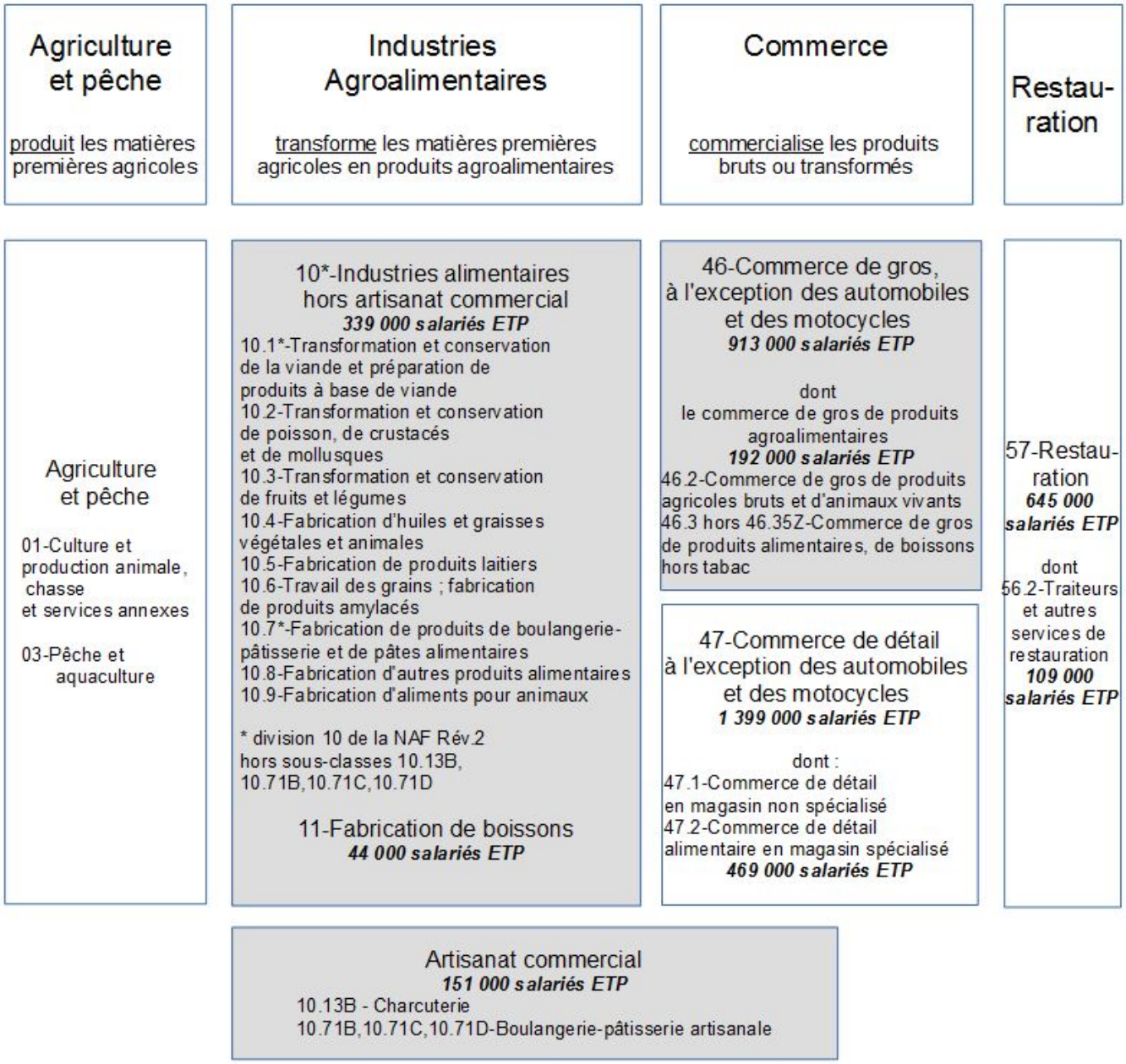
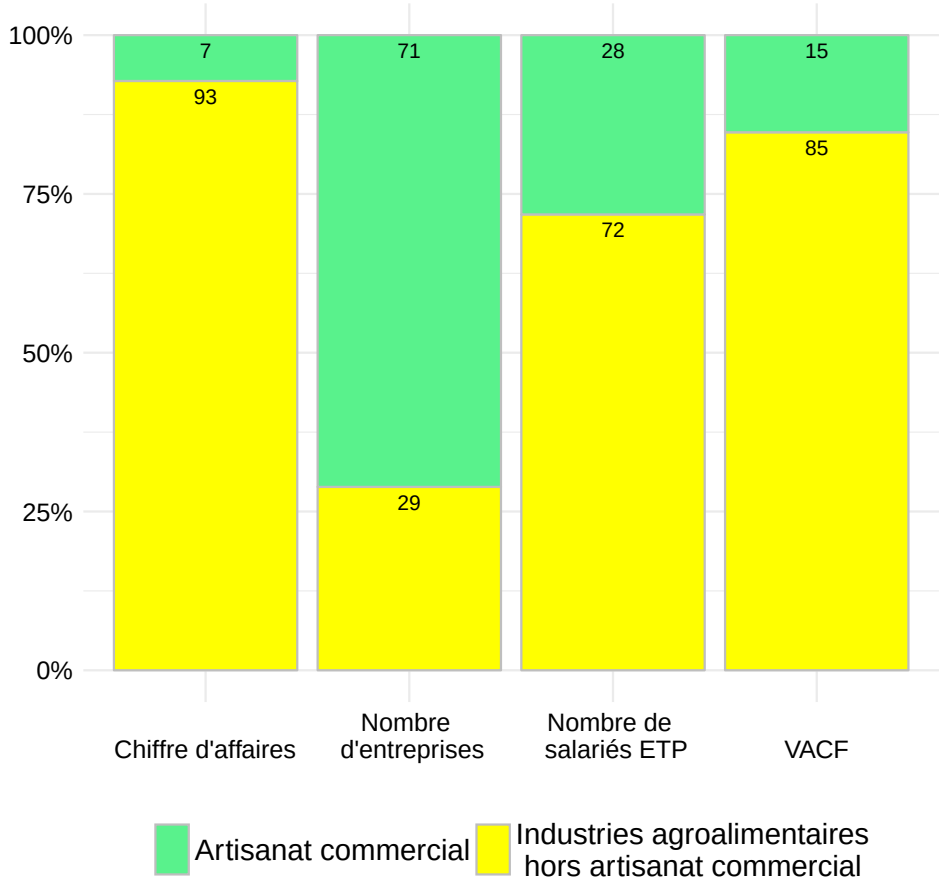


Figure 46 – **Poids de l'artisanat commercial en France - en 2016**



Lecture : en 2016, l'artisanat commercial représente 7 % du chiffre d'affaires des secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boissons et 28 % des effectifs salariés en équivalent temps plein en France.
Champ : entreprises dont l'activité principale est dans le secteur de l'industries alimentaires ou de la fabrication de boissons.
Source : Insee Esane, traitements SSP

Pour en savoir plus

Béguin J.-M., Hecquet V., « Avec la définition économique des entreprises, une meilleure vision du système productif », *Insee Références - Les Entreprises en France*, 2015

Dervillié M. *et al.*, « Comment peut se construire la compétivité des exploitations laitières aujourd'hui ? », *Rapport final projet COMPETLAIT, ENSFEA, LEREPS, UNIKasselVERSITAT, AgroParisTech*, mai 2019

Douanes, « L'excédent commercial des spiritueux a doublé depuis 2009 », *Etudes et éclairages - Le chiffre du commerce extérieur* n°82, mars 2018

Gaudé L., « L'innovation dans les industries agroalimentaires (CIS 2016) »*Agreste dossier* , 2019 - à paraître

Graph Agri, *Agreste*, édition 2018

Julé M., Rivillon Y., « L'industrie de la viande : premier secteur des industries alimentaires, touché par des crises répétées », *Insee focus* n° 130 - nov 2018

Insee, « La France dans l'Union européenne », *Insee références* - avril 2019

Lesieur C., « La définition économique de l'entreprise : quel impact sur les statistiques des entreprises agroalimentaires », *Agreste - Les Dossiers* n°37, septembre 2016

Lienhardt J., « L'industrie alimentaire en Europe »*Statistiques en bref* - Eurostat, 2004

Deroyon J., « De nouvelles données issues du profilage des groupes : une part accrue de l'industrie, des entreprises plus performantes, mais une capacité à financer l'investissement et un endettement plus dégradé », *Insee Références - Les Entreprises en France*, 2015

Panorama des Industries agroalimentaires, « Compétitivité internationale des entreprises agroalimentaires françaises, quelques éclairages récents » (Encadré p59), 2018

Rouault P., « Analyse comparée de la compétitivité des industries agroalimentaires françaises par rapport à leurs concurrentes européennes », Rapport, 2010

Turolla *et al.*, « Compétitivité des filières animales françaises » *Rapport Inra, VetAgroSub et Toulouse School of Economics*, décembre 2018

Wijnands J.H.M., Van der Meulen B.M.J., Poppe K.J. (eds), "Competitiveness of the European Food Industry An economic and legal assessment", *European Commission report*, 2007

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agricultur et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP
http://www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédactrice en chef : Catherine Fresson-Martinez
Composition : SSP Toulouse
Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture
Dépot légal : à parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2019

N° 2019-5 - Novembre 2019



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat général

Service de la Statistique et de la Prospective

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Prix : 12,00 €